

MON
TERRI
TOIRE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

DANEVELL OBEREREZH
2023

SOMMAIRE

• ÉDITO DU PRÉSIDENT	3
• EN QUELQUES DATES 2023	4
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	6
• LORIENT AGGLOMÉRATION	7
• LES COMPÉTENCES DE LORIENT AGGLOMÉRATION	8
• LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES	10
• LES MEMBRES DU BUREAU	11
• LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	12
• L'ARCHITECTURE DU PROJET DE TERRITOIRE	14
3 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023	15
• LORIENT COMPOSITE VALLEY : PÔLE MAJEUR DE LA FILIÈRE COMPOSITE EN FRANCE	16
• UN PLAN LOCAL SANTÉ ENVIRONNEMENT POUR LORIENT AGGLOMÉRATION	18
• UN PLAN DE RÉSILIENCE EAU POUR LORIENT AGGLOMÉRATION	20
+ AXE 1 • VIVRE ENSEMBLE	22
• UN TERRITOIRE POUR TOUS	23
• UN TERRITOIRE RESPONSABLE QUI AGIT EN FAVEUR DU CADRE DE VIE ET DE LA SANTÉ DE SES HABITANTS	27
• UN TERRITOIRE VIVANT ET FIER DE SON IDENTITÉ	29
+ AXE 2 • RAYONNER	31
• UN TERRITOIRE À L'ÉCONOMIE INNOVANTE , STIMULÉE PAR SES FILIÈRES D'EXCELLENCE	32
• UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE MARITIMES	33
• UN TERRITOIRE ATTRACTIF AU BÉNÉFICE DE L'EMPLOI	35
• UN TERRITOIRE TOURISTIQUE RESPONSABLE , FORT DE SES DIVERSITÉS ENTRE MER, RADE ET VALLÉES	37
+ AXE 3 • TRANSFORMER	39
• UN TERRITOIRE QUI REPENSE SES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN	40
• UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE POUR RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	42
• UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	46
+ AXE 4 • ÉQUILIBRER	50
• UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ , ENTRE VILLES ET RURALITÉS	51
• UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE	52
+ AXE 5 • COOPÉRER	54
• UN TERRITOIRE QUI IMPULSE LA SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE	55
• UN TERRITOIRE QUI S'APPUIE SUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES	57
• UN TERRITOIRE QUI RENFORCE SES COOPÉRATIONS AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES	59
MOBILISER LES RESSOURCES AUX SERVICES DES POLITIQUES PUBLIQUES	61
• DES RESSOURCES HUMAINES QUI IRRIGENT LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS	62
• GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	64
• AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	66
• SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE TERRITORIAL	67
• BUDGET 2023	69

ÉDITO DU PRÉSIDENT

2023, la mise en œuvre du projet de territoire accélère

La publication de notre « Rapport d'Activité » est l'occasion de rappeler les faits marquants de l'intervention de notre communauté d'agglomération au cours de l'année précédente. Depuis l'adoption de notre projet de territoire, la maquette du rapport d'activité est désormais calquée sur ses 5 axes. Cette présentation permet de mieux mettre en évidence toute la philosophie du projet : la nécessité d'une économie performante pour financer la transition écologique et nos grandes politiques publiques, au service des 25 communes, de ses habitants et de ses entreprises.

L'année 2023 correspond à la 2^e année pleine de mise en œuvre de notre projet de territoire. Beaucoup de ses actions se sont d'ores et déjà concrétisées avec comme fil rouge le bien vivre ensemble à Lorient Agglomération. Une année d'actions pour donner la capacité à nos concitoyens de vivre, de se loger, de se déplacer, de travailler, de profiter de l'ensemble des richesses qu'offre notre territoire.

L'achèvement du processus d'élaboration du programme local de l'habitat (PLH) 2024-2029 et la création de Morbihan Habitat, premier office public de l'habitat de Bretagne, marquent notre forte volonté de permettre à nos habitants de pouvoir rester vivre à Lorient Agglomération, notamment les familles et les jeunes. Cela passe par un effort historique de production de logements neufs libres et sociaux, la rénovation énergétique et des engagements financiers sans équivalent dans l'histoire de notre agglomération. La révolution des mobilités, déjà engagée en 2022, est plus que jamais en marche, avec le déploiement d'une flotte de bus plus verte et l'intermodalité comme alternative à la voiture individuelle (schéma cyclable, schéma directeur parkings relais et aires de covoiturages, réflexion sur la désaturation des RN 165 - 24 et mise en service de la plateforme de covoiturage Karos) et le choix du délégataire pour la gestion de nos mobilités pour une durée de 8 années.

En 2023, Lorient Agglomération accélère son engagement dans sa transition écologique avec l'adoption d'un schéma directeur eau et assainissement à des niveaux d'investissements jamais atteints afin d'améliorer la qualité des eaux. La rédaction d'un plan résilience eau (PRE) permet à notre territoire de mieux organiser le « grand cycle de l'eau » face au changement climatique. C'est également le plan local santé environnement qui a été approuvé et le contrat local de santé qui a été lancé pour la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé, au plus près des besoins des habitants et ce, sur de multiples thématiques.

Toutes ces actions concourent à faire de Lorient Agglomération le territoire le plus attractif de l'Ouest. La vitalité de notre territoire passe par son développement économique au bénéfice de l'emploi. Cette attractivité a été au cœur de nos choix pour le renouvellement des délégations de service public des espaces muséographiques, du parc des expositions et de la salle K2, de l'Hydrophone et des centres nautiques effectués en 2023. La volonté de Lorient Agglomération est également d'accompagner l'innovation technologique avec la structuration de nouvelles filières d'avenir d'excellence. C'est ainsi qu'est née la « Lorient composite Valley » à l'occasion de la 2^e édition du Festival maritime Lorient Océans pour mettre en synergie l'ensemble des acteurs contribuant à son essor.

En 2023, la mise en œuvre de notre projet de territoire a considérablement accéléré marquant l'ambition, l'énergie et le dynamisme d'une Agglomération plus que jamais au service de ses communes, de ses habitants et de ses entreprises.

Bonne lecture ! - Lenadenn vat deoc'h !



Fabrice Loher

Président de Lorient Agglomération

Maire de Lorient

EN QUELQUES DATES 2023

JANVIER

Le salon Info'sup s'est tenu du 26 au 28 janvier au Parc des expositions à Lanester. Soutenu par Lorient Agglomération, il accompagne les lycéens morbihannais et leur famille à trouver la meilleure orientation en adéquation avec leurs objectifs.

Fin janvier, dans le cadre de son programme de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, Lorient Agglomération a débuté les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable sur deux grands secteurs à Locmiquélic et à Plœmeur.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

MAI

Le 4 mai s'achevait la phase de concertation relative au projet de dragages et de gestion à terre des sédiments de qualité non immergeable issus des ports de la rade de Lorient mené conjointement par Lorient Agglomération, la Région Bretagne et Naval Group. Le bilan de cette concertation va permettre de préciser, voire d'adapter le projet pour tenir compte des avis exprimés.

proposées à l'occasion de la 5^e édition du « Mois de la biodiversité et du développement durable » organisée par Lorient Agglomération en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et 40 associations locales.



© Stéphanie Cusset

Du 14 mai au 18 juin, plus de 100 animations grand-public ont été

FÉVRIER

Le 23 février, une quinzaine d'élus de Lorient Agglomération ont participé à la visite d'une copropriété qui a bénéficié d'une aide de l'Espace Info Habitat pour réaliser un audit énergétique.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

La première pierre du site de production d'hydrogène de de Buléon a été posée le 28 février. Lorient Agglomération sera le premier client de ce site pour alimenter les futurs bus à hydrogène du réseau IziLo.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

JUIN

La nouvelle marque des mobilités de Lorient Agglomération a été lancée au début de l'été. IziLo : un nom qui a vocation à rassembler tous les services des mobilités déployés par l'Agglomération, du réseau de bus au covoiturage en passant par les services vélo.

Les trois producteurs et distributeurs d'eau potable du Morbihan : Lorient Agglomération, Golfe Morbihan-Vannes agglomération et Eau du Morbihan, ont mené une action concertée afin de sensibiliser les habitants à maintenir leurs efforts pour économiser l'eau pour ne pas compromettre la ressource en eau en cas de nouvel épisode de sécheresse.

JUILLET

Du 30 juin au 2 juillet, pour la 2^e édition du festival Lorient Océans, Lorient Agglomération, partenaire de l'événement, était présent au cœur du village d'animations, pour célébrer avec le public la culture maritime sous toutes ses formes.

Du 6 au 13 juillet, l'eau distribuée dans le réseau à Groix a temporairement été interdite à la consommation : une analyse effectuée sur le réservoir de Créhal à Groix avait en effet révélé la présence de trihalométhane (THM) supérieure à la limite de qualité définie par le Code de la santé publique.



© Fanch Galliel

NOVEMBRE

Le Moulin des Princes, à Pont-Scorff, a rouvert ses portes après une fermeture pour rénovation. Ces travaux ont permis d'adapter les locaux à l'accueil d'associations et de structures locales qui œuvrent à la sensibilisation autour de la thématique de l'eau.

Du 18 au 26 novembre, Lorient Agglomération, en collaboration avec les associations locales, a organisé la Semaine européenne de réduction des déchets. Des animations gratuites ont été proposées aux habitants pour mieux comprendre les enjeux de la prévention et acquérir les bonnes pratiques à mettre en place au quotidien.



© Lorient Agglomération - S. Courrière

MARS

Du 18 au 30 mars 2023, Lorient Agglomération a organisé, aux côtés de nombreux partenaires, un programme d'animations sur le jardinage au naturel : « Le Scorff au naturel ».



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Comme pour le réseau des mobilités, la collecte des déchets mène elle aussi sa transition : les premiers bennes bioGNV ont été livrés en mars.

AVRIL

Une grande fête a été organisée à La Base les 1^{er} et 2 avril pour célébrer les 15 ans de la Cité de la Voile Eric Tabarly et accompagner la goélette Tara pour son départ vers une nouvelle grande

expédition scientifique : Tara Europa.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), Lorient Agglomération a lancé un nouvel appel à projets pour soutenir des initiatives pour faire connaître, valoriser et diffuser les produits alimentaires locaux.

++
++
++
++
++
++
++
++

AOÛT

Tout au long de l'été, Lorient Agglomération et plusieurs associations environnementales ont proposé plus de 50 animations sur le thème de la connaissance de l'environnement et sa protection à la Maison de l'île Kerner à Riantec ainsi qu'au Moulin des Princes à Pont-Scorff.

Du 4 au 13 août, Lorient Agglomération, partenaire du Festival Interceltique, était présent au cœur du village d'animations pour célébrer avec le public la culture celte.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

SEPTEMBRE

Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, en complément des actions menées par les communes et associations du territoire, Lorient Agglomération a proposé la gratuité sur l'ensemble de son réseau de bus et bateaux du 16 au 22 septembre.

Le 18 septembre, Lorient Agglomération a inauguré la station bioGNV du dépôt de bus de Quéven, comprenant de nouvelles bornes de distribution ainsi que l'adaptation des ateliers d'entretien et de maintenance.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

OCTOBRE

Le 4 octobre, les enseignants des écoles du territoire qui participent aux animations pédagogiques Ecol'Eau Scorff, S Eau S Blavet et S Eau S Littoral se sont réunis. Ces animations permettent à plus de 1000 élèves du territoire d'être sensibilisés à la protection de la nature.

Lorient Agglomération a renouvelé pour la 3^e fois sa labellisation « Territoire engagé CLIMAT-AIR-ÉNERGIE » pour 4 ans et coordonne la dynamique avec les communes de Hennebont, Larmor-Plage, Lorient, Plœmeur et Quéven engagées à ses côtés.

DÉCEMBRE

Trente-deux Imoca ont participé à la 1^{re} édition de Retour à La Base, transat entre La Martinique et Lorient. Les premières arrivées des bateaux à Lorient ont débuté dès le 9 décembre.

A l'occasion du Forum Paris Zéro Carbone 2023, Lorient Agglomération a reçu le prix Mobilité du « Palmarès des territoires qui accélèrent sur le changement climatique » pour le déploiement de bus BioGNV sur son réseau de transport.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



© Fanch Calvel

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LES 25 COMMUNES



Brandérion

© Nicolas Saint-Maur



Bubry

© Fanch Galvel



Calan

© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



Caudan

© Hervé Colomer



Cléguer

© Hervé Colomer



Gâvres

© Yan Zedda



Gestel

© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



Groix

© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



Guidel

© Fanch Galvel



Hennebont

© Sonia Lorec



Inguiniel

© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



Inzinzac-Lochrist

© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



Lanester

© Sonia Lorec



Languidic

© Sonia Lorec



Lanvaudan

© Fanch Galvel



Larmor-Plage

© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



Locmiquélic

© Yan Zedda



Lorient

© Fly HQ



Plœmeur

© Hélène Vauché



Plouay

© Arne Mill



Pont-Scorff

© Sonia Lorec



Port-Louis

© Yan Zedda



Quéven

© Sonia Lorec



Quistinic

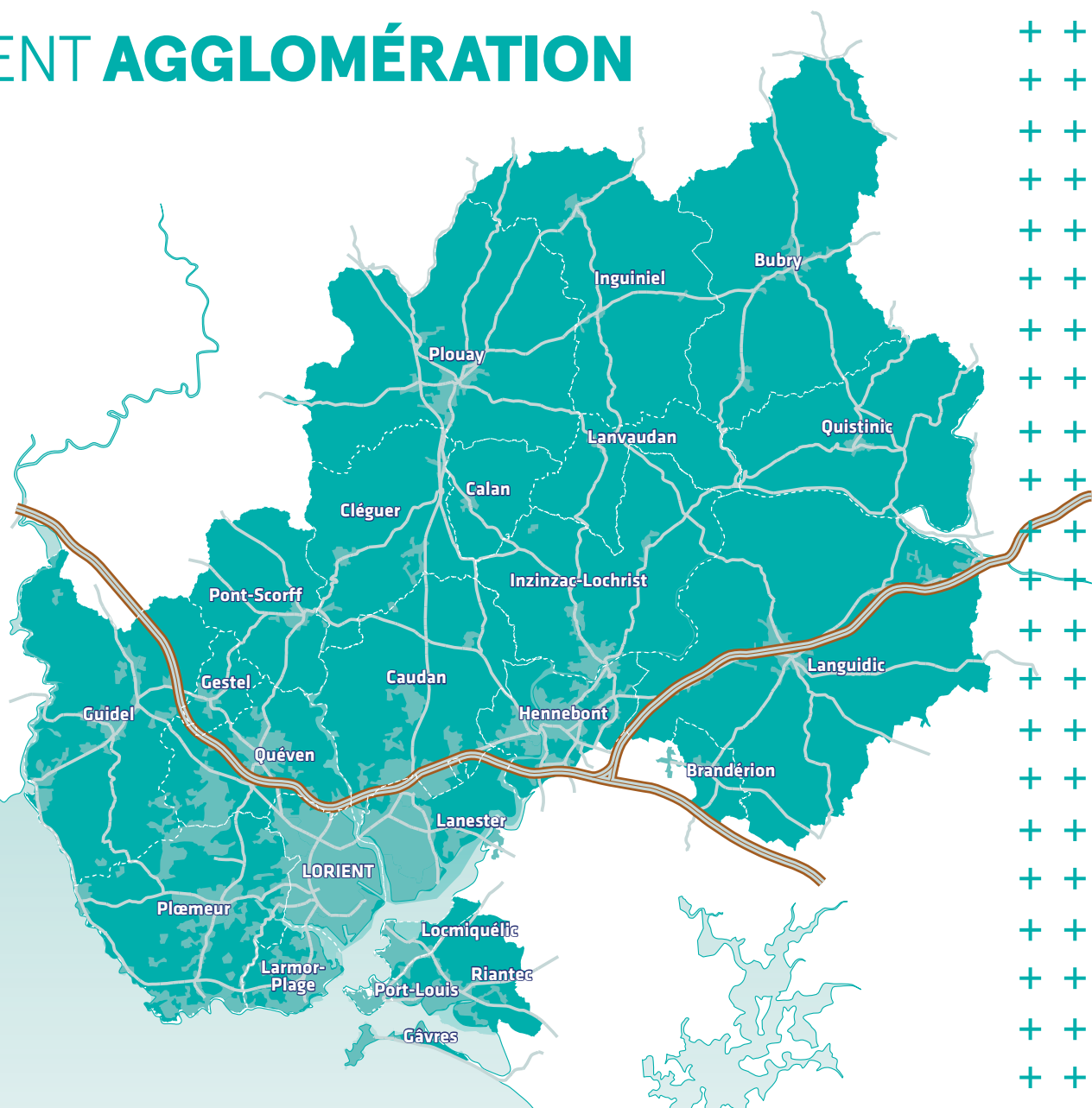
© Sonia Lorec



Riantec

© Sonia Lorec

LORIENT AGGLOMÉRATION



Population légale totale*

214 700

Superficie en hectares

73 556

Densité hab/km²

292

Source INSEE 2020.

COMMUNE	Population légale totale*	Superficie en hectares	Densité hab/km ²
BRANDÉRION	1 498	617	243
BUBRY	2 325	6 900	34
CALAN	1 272	1 220	104
CAUDAN	7 282	4 263	171
CLÉGUER	3 411	3 061	111
GÂVRES	698	183	381
GESTEL	2 681	625	429
GROIX	2 331	1 470	159
GUIDEL	12 253	5 229	234
HENNEBONT	16 196	1 857	872
INGUINIEL	2 240	5 140	44
INZINZAC-LOCHRIST	6 698	4 462	150
LANESTER	23 530	1 837	1 281
LANGUIDIC	8 209	10 908	75
LANVAUDAN	817	1 830	45
LARMOR-PLAGE	8 522	725	1 175
LOCMIQUÉLIC	4 182	357	1 171
LORIENT	59 317	1 742	3 405
PLŒMEUR	19 228	3 890	494
PLOUAY	5 918	6 730	88
PONT-SCORFF	4 054	2 315	175
PORT-LOUIS	5 655	107	5 285
QUÉVEN	9 029	2 392	377
QUISTINIC	1 440	4 290	34
RIANTEC	5 914	1 406	421

LES COMPÉTENCES DE LORIENT AGGLOMÉRATION

Une communauté de projets

Lorient Agglomération exerce une vingtaine de compétences sur le territoire des vingt-cinq communes de l'agglomération. Ces compétences ont toutes pour objectif de consolider le dynamisme du territoire et de le préparer à l'avenir. L'exercice de ces compétences à l'échelle communautaire offre l'opportunité d'un aménagement du territoire cohérent dans le respect des identités de chaque commune.

En collaboration avec Audélor, l'Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient, Lorient Agglomération travaille pour aménager des espaces d'activité économique et porter des projets d'intérêt communautaire. La compétence économique est également mise à profit pour inciter à l'innovation et faciliter le chemin vers l'emploi des personnes en difficultés. Formation, recherche et innovation constituent des atouts importants pour le développement économique et culturel du territoire. En soutenant depuis 1995 l'Université de Bretagne Sud, Lorient Ag-

glomération renforce l'attractivité du territoire. Avec l'Office de tourisme, Lorient Agglomération s'inscrit aussi dans une dynamique de développement et réalise des équipements de loisirs conçus comme des espaces ludiques et pédagogiques.

Cohésion territoriale et solidarité à l'échelle intercommunale

Les questions de l'aménagement de l'espace communautaire s'envisagent de plus en plus à l'échelle de l'agglomération pour des raisons de cohésion territoriale et de solidarité intercommunale, toujours dans un esprit de développement durable. C'est ainsi que sont nés des documents de référence comme le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui dessine le territoire de demain (habitat, environnement, développement économique et transports) et le Plan des mobilités. La compétence transports trouve naturellement sa place dans cette réflexion globale. La priorité aux transports collectifs et à l'éco-mobilité (bateaubus, vélo, marche à pied) a connu une forte accélération depuis la mise en circulation du transport en commun en site propre. En matière d'habitat et de cohésion sociale, Lorient Agglomération poursuit un objectif de 1100 nouveaux logements par an, en fixant notamment un pourcentage de logements sociaux par commune et en insistant sur l'incitation à la rénovation thermique et à la lutte contre le mal logement (PLH 2017-2023). Sensibilisée à l'avenir de la planète, soucieuse de la qualité de vie de ses concitoyens, convaincue de la nécessaire rupture avec une économie du gaspillage et de la pollution, Lorient Agglomération applique sur son territoire les principes du développement durable. Grâce à un plan climat et à l'élaboration d'un Agenda 21, l'agglomération engage des actions à long terme sur l'ensemble des communes pour garantir à chacun une qualité de vie des plus satisfaisantes. Le choix de la collecte sélective et de la valorisation des déchets à l'échelle du territoire s'inscrit dans cette démarche. Le transfert de la compétence eau et assainissement, intervenu en 2012, vise également à apporter le même service de qualité à tous les habitants, à réaliser des économies d'échelle et à consolider les outils pour une gestion raisonnée de l'eau.



© Hervé Cornier

11 DÉCEMBRE 1973

Le SIVOM est créé avec Lorient, Lanester, Larmor-Plage, Plœmeur et Quéven et trois mois plus tard, Caudan.

22 NOVEMBRE 1990

Le District est créé ; se joignent à l'intercommunalité quatre communes : Gestel, Pont-Scorff, Hennebont et Inzinzac-Lochrist.

À partir d'une intercommunalité de services directs à la population (transports, sécurité incendie, traitement des déchets) s'est construite une intercommunalité de projets, visant à concourir au développement durable

et équilibré de l'ensemble de l'agglomération à travers des investissements structurants pour le développement économique, touristique, l'enseignement supérieur et la protection de l'environnement.

COMPÉTENCES DE DROIT

■ Développement économique

- Actions de développement économique, maritime et touristique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

■ Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ainsi qu'un schéma d'aménagement économique du territoire et toutes études concernant l'avenir de l'agglomération;
- Réserves foncières et définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme;
- Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

■ Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire

- Programme local de l'habitat;
- Politique du logement d'intérêt communautaire;
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat;

- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées;
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

■ Politique de la ville

■ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

■ Accueil des gens du voyage

■ Prévention, collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

■ Eau

- Pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transfert, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

■ Assainissement des eaux usées

- Assainissement collectif : contrôle des raccordements au réseau public de collecte, collecte, transfert et épuration des eaux usées, élimination des boues produites.
- Assainissement non collectif : contrôle de conception et réalisation, contrôle de fonctionnement (base réglementaire) et suivi des réhabilitations.

■ Gestion des eaux pluviales urbaines

Gestion des eaux pluviales urbaines selon les modalités et le périmètre définis par le conseil communautaire.

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

■ Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

■ Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie et promotion des énergies renouvelables.
- Agenda 21 communautaire et Plan climat-air-énergie territorial.
- Protection des espaces naturels dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

■ Équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements d'intérêt communautaire.

■ Promotion du Pays de Lorient et relations avec l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département dans les domaines de compétences communautaires.

■ Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie.

■ Développement des nouvelles technologies d'information et de communication d'intérêt communautaire.

■ Participation aux schémas régionaux de formation.

■ Fourrière, capture des animaux errants.

■ Surveillance de zones de baignade d'intérêt communautaire.

■ Contribution au service départemental d'incendie et de secours et gestion de l'immobilier dans le cadre de la convention de départementalisation.

FÉVRIER 1996

Brandérion, Cléguer, Gâvres, Groix, Guidel, Port-Louis et Riantec les rejoignent, soit 17 communes au total.

JANVIER 2000

Le District est transformé en communauté d'agglomération, après l'extension du périmètre à Languidic et s'appelle désormais « Cap l'Orient ».

JANVIER 2001

Le périmètre est élargi à Locmiquélic.

AVRIL 2012

Les marques « Lorient Agglomération » (institution) et « Lorient Bretagne Sud » (promotion touristique et économique) sont créées.

1^{ER} JANVIER 2014

Lorient Agglomération et la Communauté de communes de la Région de Plouay fusionnent.

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Le Conseil communautaire

Le Conseil de Lorient Agglomération est composé de 73 membres élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales. Le nombre de conseillers communautaires est fonction du nombre d'habitants dans chaque commune. Toutes disposent d'au moins un représentant. Le Conseil élit son Président, ses 15 vice-présidents et 5 conseillers-délégués, pour former le Bureau de Lorient Agglomération, l'organe exécutif de l'institution. En 2023, le Conseil communautaire s'est réuni 7 fois.

Les Commissions thématiques

Lieu d'informations, d'échanges, de réflexions, de propositions et d'orientations pour tous les sujets qui touchent à leur domaine d'intervention, les Commissions étudient notamment les questions soumises au Conseil communautaire.

Leur composition varie entre 17 et 19 membres et respecte le principe de la représentation proportionnelle. Par délibération du 28 juillet 2020, 4 commissions ont été créées pour le mandat 2020/2026 :

- Aménagement, mobilités, habitat,
- Développement et attractivité territoriale,
- Ressources, finances et administration générale,
- Transition écologique.

Le Bureau

Le Conseil de communauté délègue certaines décisions de gestion courante au Bureau. Le Bureau est une instance délibérative composée notamment du président, des vice-présidents et conseillers délégués. Le Bureau de la communauté s'est réuni 21 fois en 2023.

Le Président de Lorient Agglomération, Fabrice Loher, est chargé de l'administration de l'établissement et de l'application des statuts. Il préside les instances, dispose d'une délégation du Conseil communautaire dans certaines matières et fait exécuter les décisions.

La Conférence des maires

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, prévoit la création d'une conférence des maires dans les EPCI à fiscalité propre. Celle-ci se réunit sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou à la demande d'un tiers des maires, dans la limite de quatre réunions par an. Véritable lieu d'échanges et de partages, la Conférence des maires s'est réunie 10 fois en 2023.



LES MEMBRES DU BUREAU

- **Fabrice LOHER**, Président de Lorient Agglomération
- **Alain NICOLAZO**, 1^{er} vice-président chargé des finances, de la mutualisation et de l'évaluation
- **Ronan LOAS**, 2^e vice-président chargé de la culture, du sport, des muséographies et de l'attractivité
- **Marc BOUTRUCHE**, 3^e vice-président chargé de l'habitat, du logement, du foncier et du projet territorial
- **Patricia QUERO-RUEN**, 4^e vice-présidente chargée du numérique et de la smart City
- **Céline OLIVIER**, 5^e vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'achat public
- **Armelle NICOLAS**, 6^e vice-présidente chargée de l'environnement, de la gestion des risques, des espaces naturels et de la GEMAPI
- **Annick GUILLET**, 7^e vice-présidente chargée de la prévention et de la valorisation des déchets
- **Maria COLAS**, 8^e vice-présidente chargée des mobilités
- **Jo DANIEL**, 9^e vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement
- **Jean-Michel BONHOMME**, 10^e vice-président chargé de la planification, de l'aménagement territorial, du SCoT, de l'urbanisme et du SIG.
- **Patrice VALTON**, 11^e vice-président chargé des ports et de la plaisance
- **Fabrice VELY**, 12^e vice-président chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- **Bruno PARIS**, 13^e vice-président chargé de la transition écologique
- **Pascal LE LIBOUX**, 14^e vice-président chargé du développement économique et de l'emploi
- **Laurent DUVAL**, 15^e vice-président chargé de l'agriculture, de l'alimentation, de l'aménagement et de la valorisation de l'espace rural

5 conseillers communautaires délégués, membres du Bureau

- **Antoine PICHON**, conseiller délégué en charge des gens du voyage
- **Anne-Valérie RODRIGUES**, conseillère déléguée en charge du tourisme
- **Martine DI GUGLIELMO**, conseillère déléguée en charge du Contrat Local de Santé
- **Christophe GINET**, conseiller délégué en charge de la formation et de l'économie sociale et solidaire
- **Laure LE MARECHAL**, conseillère déléguée en charge de la langue et de la culture bretonnes

Les 25 maires de Lorient Agglomération

- **Brandérion** : M. Jean-Yves CARRIO
- **Bubry** : M. Roger THOMAZO
- **Calan** : M. Yann GUIGUEN
- **Caudan** : M. Fabrice VELY
- **Cléguer** : M. Alain NICOLAZO
- **Gâvres** : M. Christian CARTON
- **Gestel** : M. Michel DAGORNE
- **Groix** : M. Dominique YVON
- **Guidel** : M. Jo DANIEL
- **Hennebont** : Mme Michèle DOLLÉ
- **Inguiniel** : M. Jean-Louis LE MASLE
- **Inzinzac-Lochrist** : Mme Armelle NICOLAS
- **Lanester** : M. Gilles CARRERIC
- **Languidic** : M. Laurent DUVAL
- **Lanvaudan** : Mme Dominique ELIOT
- **Larmor-Plage** : M. Patrice VALTON
- **Locmiquélic** : M. Éric PATUREL
- **Lorient** : M. Fabrice LOHER
- **Plœmeur** : M. Ronan LOAS
- **Plouay** : M. Gwenn LE NAY
- **Pont-Scorff** : M. Pierrik NEVANNEN
- **Port-Louis** : M. Daniel MARTIN
- **Quéven** : M. Marc BOUTRUCHE
- **Quistinic** : M. Antoine PICHON
- **Riantec** : M. Jean-Michel BONHOMME



LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

BRANDERION

- M. Jean-Yves CARRIO, Maire

BUBRY

- M. Roger THOMAZO, Maire

CALAN

- Yann GUIGUEN, Maire

CAUDAN

- M. Fabrice VELY, Maire
- Mme Martine DI GUGLIELMO, Adjointe au Maire

CLEGUER

- M. Alain NICOLAZO, Maire

GAVRES

- M. Christian CARTON, Maire

GESTEL

- M. Michel DAGORNE, Maire

GROIX

- M. Dominique YVON, Maire

GUIDEL

- M. Jo DANIEL, Maire
- Mme Françoise BALLESTER, Adjointe au Maire
- M. Patrice JACQUEMINOT, Adjoint au Maire
- Mme Estelle MORIO, Conseillère Municipale

HENNEBONT

- M. André HARTEREAU, Conseiller Municipal
- Mme Marie-Françoise CERZ, Conseillère Municipale
- M. Pascal LE LIBOUX, Adjoint au Maire
- Mme Laure LE MARECHAL, Conseillère Municipale
- M. Fabrice LEBRETON, Conseiller Municipal

INGUINIEL

- M. Jean-Louis LE MASLE, Maire

INZINZAC-LOCHRIST

- Mme Armelle NICOLAS, Maire
- M. Maurice LECHARD, Adjoint au Maire

LANESTER

- M. Gilles CARRERIC, Maire
- Mme Rose MORELLEC, Adjointe au Maire
- M. Maurice PERON, Adjoint au Maire
- Mme Annaïg LE MOEL-RAFLIK, Adjointe au Maire
- M. Philippe JESTIN, Adjoint au Maire
- Mme Florence LOPEZ-LE GOFF, Conseillère Municipale
- M. Patrick LE GUENNEC, Conseiller Municipal
- Mme Claudine TRONCHON, Conseillère Municipale

LANGUIDIC

- M. Laurent DUVAL, Maire
- Mme Nadège MARETTE, Adjointe au Maire





LANVAUDAN

- Mme Dominique ELIOT, Maire

LARMOR-PLAGE

- M. Patrice VALTON, Maire
- Mme Patricia JAFFRE, Adjointe au Maire
- Mme Katherine GIANNI, Conseillère Municipale

LOCMIQUELIC

- M. Eric PATUREL, Maire

LORIENT

- M. Fabrice LOHER, Maire
- Mme Aurélie MARTORELL, Conseillère Municipale
- M. Christophe GINET, Conseiller Municipal
- Mme Sophie PALANT-LE HEGARAT, Adjointe au Maire
- M. Bruno PARIS, Adjoint au Maire
- Mme Maryvonne LE GREVES, Adjointe au Maire
- M. Stéphane DANIEL, Adjoint au Maire
- Mme Fanny GRALL, Conseillère Municipale
- M. Guy GASAN, Adjoint au Maire
- Mme Cécile BESNARD, Adjointe au Maire
- M. Christian LE DU, Adjoint au Maire
- Mme Maria COLAS, Conseillère Municipale
- M. Michel TOULMINET, Adjoint au Maire
- Mme Morgane CHRISTIEN, Adjointe au Maire
- M. Fabien AUDARD, Adjoint au Maire
- M. Laurent TONNERRE, Conseiller Municipal
- M. Damien GIRARD, Conseiller Municipal
- Mme Gaëlle LE STRADIC, Conseillère Municipale
- M. Gaël BRIAND, Conseiller Municipal
- M. Bruno BLANCHARD, Conseiller Municipal
- Mme Solène PERON, Conseillère Municipale

PLÔMEUR

- M. Ronan LOAS, Maire
- M. Jean-Guillaume GOURLAIN, Adjoint au Maire
- Mme Patricia QUERO-RUEN, Adjointe au Maire
- Mme Anne-Valérie RODRIGUES, Conseillère Municipale
- Mme Marianne POULAIN, Conseillère Municipale
- M. Antoine GOYER, Conseiller Municipal

PLOUAY

- M. Gwenn LE NAY, Maire
- Mme Annick GUILLET, Adjointe au Maire

PONT-SCORFF

- M. Alain DE CORSON, Adjoint au maire

PORT-LOUIS

- M. Daniel MARTIN, Maire

QUEVEN

- M. Marc BOUTRUCHE, Maire
- Mme Céline OLIVIER, Conseillère Municipale
- M. Jean-Pierre ALLAIN, Adjoint au Maire

QUISTINIC

- M. Antoine PICHON, Maire

RIANTEC

- M. Jean-Michel BONHOMME, Maire
- Mme Nathalie PERRIN, Adjointe au Maire

L'ARCHITECTURE DU PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire a été approuvé le 9 novembre 2021 par le Conseil communautaire. Il se constitue de 5 axes et 15 enjeux stratégiques qui formalisent la feuille de route de l'action communautaire d'ici à l'horizon 2030.

C'est cette architecture de référence qui enrichit désormais l'intervention communautaire. La restitution de ce Rapport d'activité suit cette même trame.

5.1 Un territoire qui impulse la solidarité communautaire (p. 55)

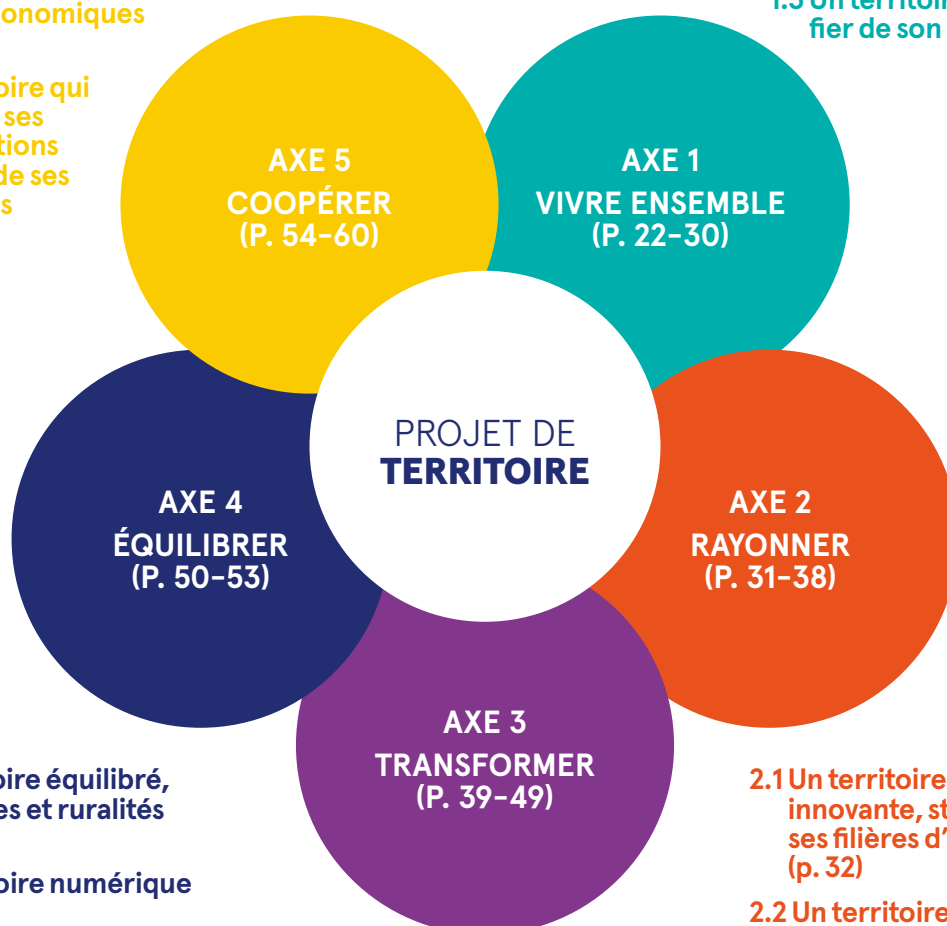
5.2 Un territoire qui s'appuie sur la participation de ses citoyens et de ses acteurs socio-économiques (p. 57)

5.3 Un territoire qui renforce ses coopérations au-delà de ses frontières (p. 59)

1.1 Un territoire pour tous (p. 23)

1.2 Un territoire responsable qui agit en faveur du cadre de vie et de la santé de ses habitants (p. 27)

1.3 Un territoire vivant et fier de son identité (p. 29)



4.1 Un territoire équilibré, entre villes et ruralités (p. 51)

4.2 Un territoire numérique (p. 52)

3.1 Un territoire qui repense ses mobilités du quotidien (p. 40)

3.2 Un territoire qui s'organise pour répondre au changement climatique (p. 42)

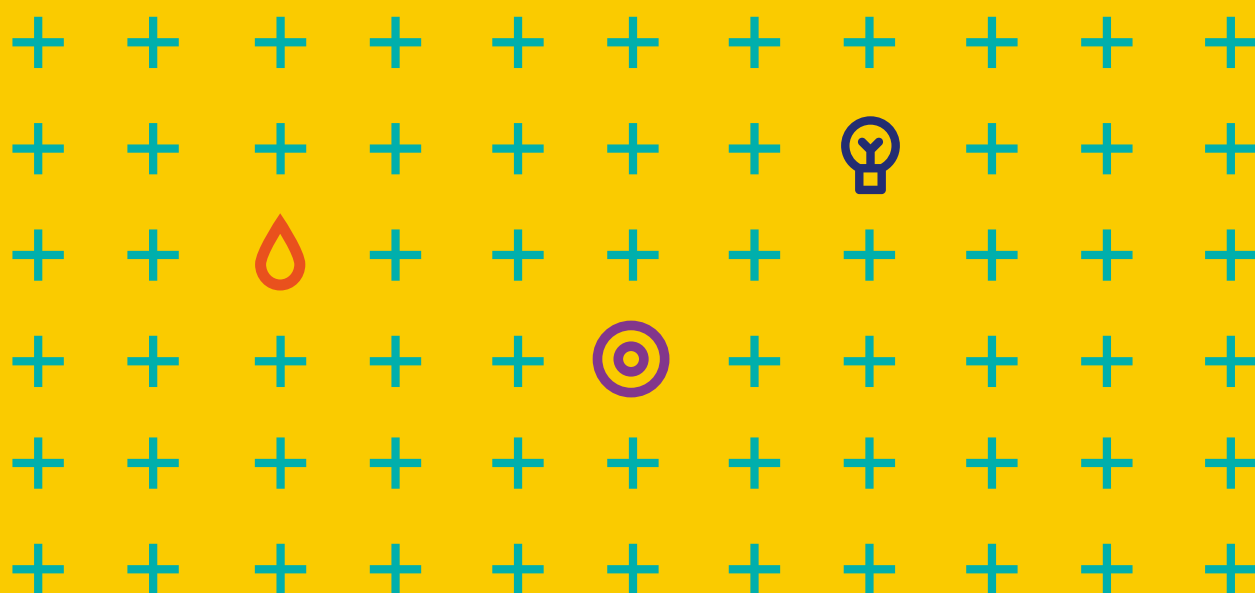
3.3 Un territoire exemplaire en matière de transition écologique et énergétique (p. 46)

2.1 Un territoire à l'économie innovante, stimulée par ses filières d'excellence (p. 32)

2.2 Un territoire d'excellences maritimes (p. 33)

2.3 Un territoire attractif au bénéfice de l'emploi (p. 35)

2.4 Un territoire touristique responsable, fort de ses diversités entre mer, rade et vallées (p. 37)



3 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

LORIENT COMPOSITE VALLEY: PÔLE MAJEUR DE LA FILIÈRE COMPOSITE EN FRANCE

À l'occasion du festival maritime Lorient Océans, Lorient Agglomération, l'État, l'Université Bretagne Sud, AudeLor ainsi que plusieurs entreprises du territoire ont lancé officiellement Lorient Composite Valley, un projet de développement économique et industriel basé sur un secteur promis à un bel avenir grâce notamment au transport maritime à la voile.

Avec la création de Lorient Composite Valley, Lorient Agglomération ambitionne de mettre en synergie les entreprises spécialisées de la filière composite et, plus largement, l'ensemble des acteurs économiques qui peuvent contribuer à son essor. Lorient Agglomération souhaite ainsi permettre aux entreprises implantées localement de se projeter sur des marchés porteurs, tout en attirant de nouveaux projets, de nouvelles entreprises. Le développement de la filière doit ainsi permettre de créer de nouvelles formations et des emplois qualifiés. L'essor de la filière composite participe également à l'accélération de la transition énergétique du territoire avec le développement de l'économie bleue (propulsion décarbonée) et verte (nouvelles énergies, revalorisation des matières et déchets). Certaines entreprises composites lorientaises sont d'ailleurs intégrées dans le projet « Eco Sailing

Design », qui désigne un programme de recherche et développement pour travailler sur de nouveaux outils d'écoconception. Ce point cardinal de la feuille de route de Lorient Agglomération et de AudeLor, son agence de développement économique, révèle la volonté d'agir vite et concrètement pour les habitants, les entreprises d'aujourd'hui et de demain.

Les matériaux composites sont au cœur des évolutions liées à la transition énergétique dans le secteur des transports. Léger, résistant, applicable dans de nombreuses situations et usages, le composite permet de contribuer à alléger le poids des structures dans le secteur du transport à terre, en mer ou dans les airs (en lien avec le développement de la filière hydrogène). Le transport maritime, nécessite par exemple de grandes pièces en composite pour la construction des mâts sur lesquelles l'expertise lorientaise est très recherchée. Le traitement de la fin de vie des composites est également un enjeu fort en matière de R&D. Du fait de leur recyclabilité, le développement des résines thermoplastiques est, à ce titre, très prometteur. Pour l'accompagner, de nouveaux projets industriels, de nouvelles formations et l'évolution de la réglementation seront nécessaires.

Le parc technologique de Soye, centre névralgique de la filière composite

C'est au cœur du parc Technologique de Soye, situé à Plœmeur tout près de Lorient, que l'activité R&D composite se concentre déjà depuis plus de 20 ans, en lien avec l'université de Bretagne Sud.

Ce site est amené à devenir le centre névralgique et emblématique de l'innovation et de l'excellence technologique dans le domaine du composite, en consolidant l'existant et en élargissant la palette des expertises et savoir-faire représentés.

Le parc accueille actuellement :

- le plateau technique CompositIC, de l'Université Bretagne Sud conçoit les composites de demain ainsi que leur mise en œuvre automatisée ;
- le Centre technique IRMA qui développe ses compétences dans la fabrication additive de matériaux plastiques et composites, de la conception à la mise en œuvre jusqu'à leur caractérisation ;
- 2 pépinières (CREA et TEKNICA) et 2 hôtels d'entreprise (INNOVA et MEDIA) créés par Lorient Agglomération ;
- des entreprises innovantes performantes dans des secteurs de pointe (Thalos, Marport, Enercat, Cadware,





© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

« Les historiens écriront peut-être un jour l'histoire de Lorient et de son territoire à l'aune de l'emploi des matériaux ! »
Fabrice Loher, Président de Lorient Agglomération, colloque SAMPE (automne 2022)

Sense In, Wainvam-e...).

Deux filières en interaction : composite et hydrogène
À l'avenir, le déploiement de la filière composite sera intimement lié à celui de la filière hydrogène. Les deux filières réunies s'inscrivent en effet dans de nouveaux marchés à fort potentiel :

- Marché émergent des bateaux à propulsion décarbonée : commerce, transports, passagers, pêche...
- Défense : pièces structurelles de navires de surfaces, drones,
- Voile de compétition, nautisme,
- Énergies marines renouvelables, stockage de l'énergie.

L'hydrogène est entre autres particulièrement reconnu comme un vecteur énergétique d'avenir, en particulier dans les transports. Son stockage représente donc un enjeu crucial. À l'interface des deux filières - composite et hydrogène - la conception et fabrication de réservoirs à hydrogène trouvent à Lorient l'ensemble des compétences nécessaires à son déploiement.

Les enjeux technologiques consistent à concevoir et

modéliser des réservoirs en composites (fibre de carbone) très solides et résistants permettant de stocker de l'hydrogène sous forme de gaz comprimé à très hautes pressions.

Les entreprises locales se positionnent sur ces nouveaux marchés : Coriolis Composites*, Sense-In*, Avel Robotics, Oléa innovation*, Chantier Bretagne Sud, Piriou, Naval group...

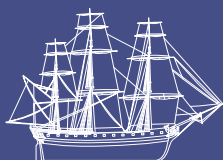
La présence d'un tel écosystème est de nature à favoriser l'émergence de projets de développement et d'attirer de nouveaux acteurs de divers secteurs (automobile, stockage, aéronautique, drones...) cherchant ces compétences. Les technologies hydrogène intéressent notamment fortement le secteur fluvial et maritime, soucieux de participer à la lutte contre le changement climatique et à l'amélioration de la qualité de l'air.

La capacité du territoire à dimensionner et fabriquer des réservoirs d'hydrogène en petites ou moyennes séries pour le maritime et les mobilités de manière rentable dessine des perspectives stratégiques pour l'avenir.

Du Soleil d'Orient à Lorient Composite Valley : de terre en mer

LE BOIS

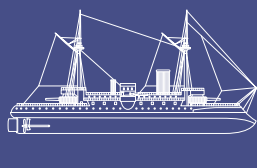
Lorient est née d'un chantier naval et de l'emploi du bois comme matériau de construction pour des navires qui ont ouvert les grandes routes commerciales vers l'Orient.



XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

L'ACIER

Lorient devient le berceau industriel des navires militaires de la Marine française.



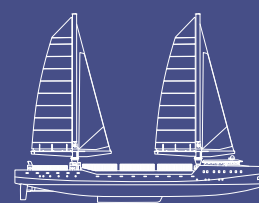
XIX^e ET XX^e SIÈCLES

LA FIBRE CARBONE ET LES MATÉRIAUX COMPOSITES

Ces matériaux contribuent au développement du territoire lorientais, en lien, notamment, avec les activités maritimes et nautiques.



AUJOURD'HUI



Lorient Composite Valley aura ses premières applications dans la construction navale autour des navires à propulsion vélique.

DÈS DEMAIN

UN PLAN LOCAL SANTÉ ENVIRONNEMENT POUR LORIENT AGGLOMÉRATION

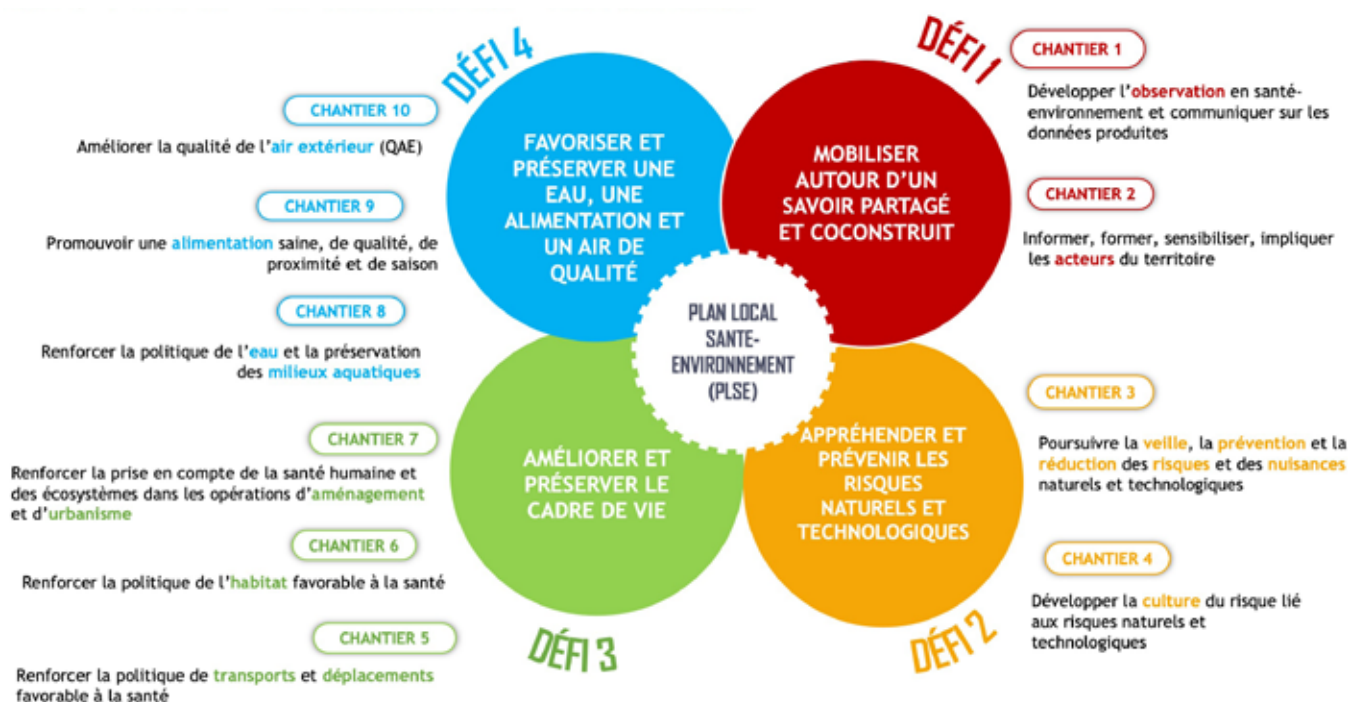
Lorient Agglomération a souhaité élaborer un Plan Local Santé Environnement (PLSE) avec pour objectif de territorialiser les politiques publiques santé environnement. Cette démarche s'inscrit au cœur du Projet de territoire.

La prise en compte de l'impact de l'environnement sur la santé s'est reflétée, depuis 20 ans, par la mise en place de politiques publiques encadrées par des plans nationaux et régionaux. En effet, dès 2004, la France s'est dotée d'un Plan National Santé Environnement, réel outil de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement. Ces orientations sont déclinées à travers des plans régionaux santé environnement qui déploient des actions concrètes en cohérence avec les spécificités territoriales. En Bretagne, le 4^e Plan régional santé environnement (2023/2027), co-piloté par la Préfecture de région, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil régional, constitue le cadre de référence de l'action bretonne en santé environnement.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Le Plan Local Santé Environnement : 4 défis - 10 chantiers - 25 actions



Plus localement, Lorient Agglomération est investie de longue date : dès 2016, Lorient Agglomération a répondu favorablement à la demande de l'ARS pour expérimenter sur son territoire le « guide d'aide à la réalisation d'un diagnostic local en santé environnement » produit en 2017 par l'Observatoire Régional de la Santé Bretagne (ORSB). Cet état des lieux quantitatif complété d'un volet qualitatif a été produit, puis actualisé en 2021 sous la forme d'un tableau de bord santé environnement comprenant 75 indicateurs. C'est pour aller plus loin, que Lorient Agglomération a ensuite décidé de l'élaboration d'un Plan local santé environnement de septembre 2021 à octobre 2023.

Une action santé environnement guidée par des principes fondamentaux

Le Plan local santé environnement de Lorient Agglomération comprend ainsi 4 grands défis, 10 chantiers et 25 actions. Il a été élaboré à l'échelle de Lorient Agglomération et se déploie sur ses 25 communes en s'appuyant sur quelques principes fondamentaux :

- **« Une seule santé »** : Ce concept vise à promouvoir une approche systémique et interdépendante des enjeux sanitaires. Il repose sur un principe selon lequel la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement en général (y compris des écosystèmes) sont étroitement liées et interdépendantes.
- **Les changements climatiques** : Ce sont « les changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables ». Ils ont des effets directs sur la santé tels que l'aggravation des vagues de chaleur, source de décès supplémentaires, mais également des effets indirects notam-



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

ment sur l'agriculture, la biodiversité, la ressource en eau, les risques naturels, la qualité de l'air, l'élévation du niveau de la mer...

- **Les inégalités de santé** : elles peuvent être définies comme des « différences systématiques, évitables et importantes dans le domaine de la santé » observées entre des individus ou groupes d'individus. Les inégalités de santé résultent de multiples facteurs : sociaux, territoriaux ou environnementaux.

Les inégalités de santé sont fortement imprégnées de la notion de vulnérabilité. Cette dernière renvoie à des situations de risque ou d'incertitude. Contextuelle et réversible, l'exposition à la vulnérabilité est commune à toute la population mais touche différemment les individus en fonction de leurs capacités à faire face aux difficultés. Il est ainsi nécessaire d'apporter des réponses graduées en fonction des besoins des populations par une approche d'universalisme proportionné.

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ EN COURS D'ÉLABORATION

Le Plan local santé environnement constituera le volet « climat santé » du Contrat local de Santé (CLS) porté par Lorient Agglomération et Blavet Bellevue Océan Communauté ainsi que l'Agence régionale de santé (ARS). L'objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur à l'échelle des deux territoires, couvrant près de 220 000 habitants. Initié par la loi Hôpital Patients de 2009 puis par la loi de modernisation du système de santé de 2016, le CLS est un outil porté conjointement par l'ARS et une ou plusieurs collectivités territoriales. Il est support à une contractualisation avec différents acteurs dans une logique d'articulation, de cohérence et de décloisonnement des politiques publiques autour des enjeux de santé d'un territoire portant notamment sur la prévention et la promotion de la santé, l'organisation des parcours de santé, l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement, les populations vulnérables et leurs aidants ou encore la participation citoyenne. Cette collaboration porte sur les 5 années de mise en œuvre du CLS et doit permettre de mener les actions concourant à améliorer la santé de la population.



UN PLAN DE RÉSILIENCE EAU POUR LORIENT AGGLOMÉRATION

À l'échelon national, l'été 2022 aura résonné comme un « électrochoc » vis-à-vis de la gestion de la ressource en eau. L'approche partenariale mise en place lors de cette crise, s'est ensuite consolidée avec la préparation d'un Plan de résilience eau (PREau) adopté au Conseil communautaire du 27 juin 2023.

Le programme pluriannuel de Lorient Agglomération vise à repenser l'ensemble du cycle de l'eau et à promouvoir différentes dimensions de la sobriété. La genèse du plan de résilience eau de Lorient Agglomération débute en 2022, alors que le territoire subit les effets d'une sécheresse majeure qui conduit à la mise en service, dans l'urgence, d'une unité de dessalement sur l'île de Groix. Passée la gestion de crise, la Direction Eau et Assainissement se lance dans

l'élaboration d'un plan de résilience pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Tous ses agents sont réunis pour faire un état des lieux des actions mises en œuvre et à développer, puis d'autres directions impliquées dans le grand cycle de l'eau (ex : agriculture, développement économique et touristique, habitat et urbanisme...) sont mobilisées pour amender le projet. Un atelier réunissant élus et services de Lorient Agglomération, services de l'État, chambres consulaires, prestataires (eau, plaisance, nautisme), représentants des bassins versants et scientifiques est organisé au premier semestre 2023 pour finaliser le plan avant son adoption par le conseil communautaire.

Une tarification incitative pour une sobriété d'usage

Le troisième axe du plan de résilience concerne explicitement la sobriété. Il inclut des actions de sensibilisation passant par des campagnes de communication ou des opérations pédagogiques menées avec le concours de structures locales. L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat en Bretagne Sud réalise notamment des ateliers sur la récupération d'eau de pluie et l'installation de toilettes sèches. Surtout, le plan comprend un levier essentiel : la tarification progressive de l'eau. Les élus communautaires ont ainsi approfondi le dispositif existant avec l'instauration d'une nouvelle grille tarifaire. Celle-ci comprendra, à compter de 2024, quatre tranches différentes contre deux précédemment : 0-30, 31-70, 71-110 et >110 m³ pour les consommations domestiques. Un tarif unique s'applique aux usagers non domestiques.



© Sonia Lorec



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

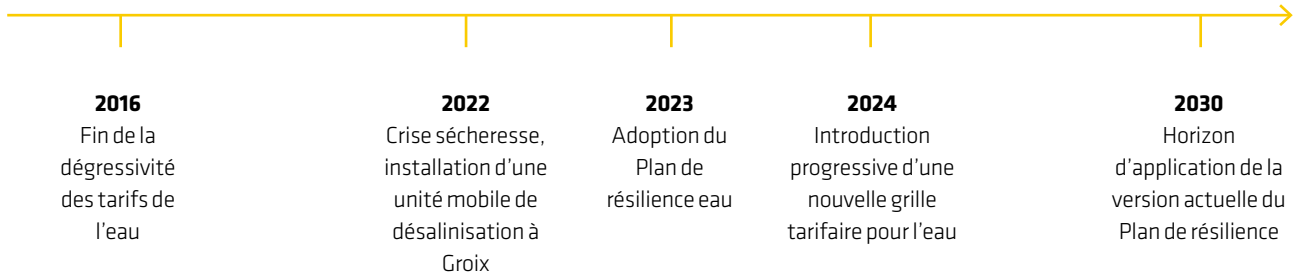
Un urbanisme sobre pour optimiser la disponibilité de la ressource

Un autre axe majeur du plan de résilience concerne la gouvernance de l'eau. Il promeut l'adoption d'approches transversales et croisées sur le territoire communautaire, avec l'objectif d'une meilleure intégration des enjeux hydriques dans les documents d'urbanisme (ex : gestion intégrée des eaux pluviales dans les plans locaux d'urbanisme). L'objectif est d'impliquer les communes et les aménageurs dans la limitation de l'artificialisation des sols et la protection des milieux naturels en s'appuyant sur une réflexion à l'échelle du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) mais surtout des bassins versants, en allant au-delà des frontières de l'intercommunalité.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

En quelques dates



LE PLAN DE RÉSILIENCE EAU DE LORIENT AGGLOMÉRATION

5 axes, 13 objectifs, 48 actions à destination de l'ensemble des acteurs du territoire sur les volets quantitatifs et qualitatifs de la ressource.

- Axe 1 : Renforcer la gouvernance de l'eau dans les approches transversales et des documents structurants
- Axe 2 : Promouvoir la connaissance et la recherche pour mieux s'adapter au changement climatique
- Axe 3 : Encourager la sobriété des usages de l'eau
- Axe 4 : Optimiser la disponibilité de la ressource en eau
- Axe 5 : Préserver la qualité de l'eau et restaurer les écosystèmes

Les actions de résilience peuvent être classées selon trois modalités :

- **Sobriété** : Actions destinées à prioriser les besoins en eau potable essentiels selon les usages, à inciter les usagers à réduire les consommations ou actions engagées sur le patrimoine de l'eau de Lorient Agglomération, conduisant directement à une réduction des prélèvements d'eau dans les ressources.
- **Efficacité** : Actions en faveur d'une meilleure connaissance des enjeux de l'eau et à un partage de ces informations ou actions engagées sur le patrimoine Lorient Agglomération (réseaux et unités de traitement eau potable et assainissement) conduisant indirectement à favoriser la limitation des consommations d'eau, ou actions qui concourent à favoriser la recharge des nappes ou la qualité des eaux et des milieux.
- **Solutions alternatives** : Actions qui permettent de mettre en œuvre des solutions autres que le recours systématique à l'eau potable (recyclages d'eaux de process, récupération d'eaux pluviales, réutilisation des eaux usées traitées, eau de mer) voire solutions techniques qui remettent en cause les pratiques des aménageurs notamment via le développement des Solutions Fondées sur la Nature (alternative au développement du tout tuyau en matière d'eau pluviales par exemple ou mise en œuvre de l'assainissement non collectif).



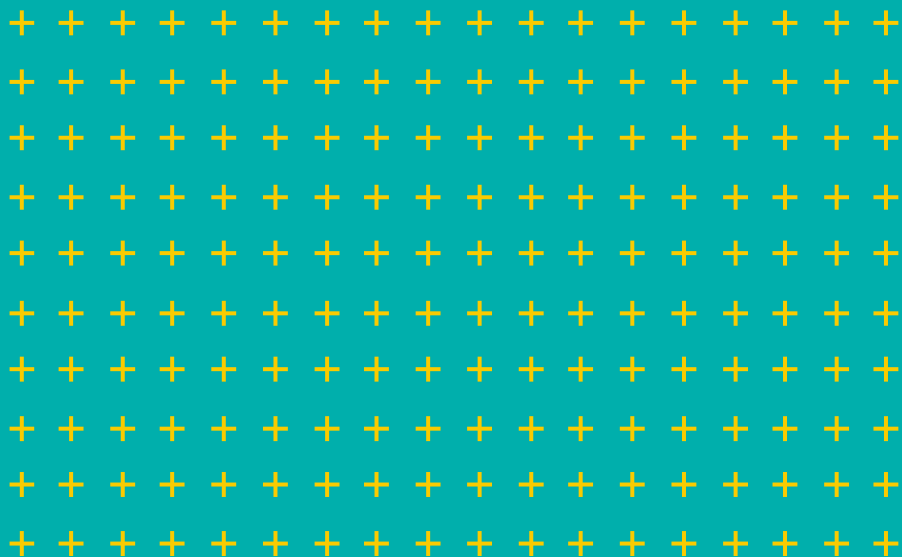
© Michel Penac

AXE 1

VIVRE ENSEMBLE

**« UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET
ACCUEILLANT CULTIVANT UN ART
DE VIVRE "À LA LORIENTAISE" »**

L'axe « Vivre ensemble » retranscrit l'ensemble des enjeux relatifs à la protection et la préservation du cadre de vie, notamment l'accès pour tous au logement, aux services publics, aux soins, à une alimentation de qualité et aux offres culturelles et de loisirs.



UN TERRITOIRE POUR TOUS

Promouvoir un habitat pour tous, partout dans nos communes

Les travaux d'élaboration du Programme local de l'habitat (PLH) 2024-2029 ont abouti en 2023, après deux années d'échanges et de concertation avec les acteurs locaux. Deux derniers ateliers autour des meublés de tourisme et des objectifs de logements sociaux ainsi que quatre comités de pilotage (COPIL) se sont tenus en 2023. Ceux-ci ont permis d'échanger et d'arbitrer les derniers principes du projet de document PLH 2024-2029 qui a été rédigé en régie par le service habitat en 2022 et durant la première partie de l'année 2023, et a ensuite été présenté aux communes lors d'un « PLH Tour ». Ces quatre demi-journées d'échanges ont été organisées pour les groupes de communes partageants les mêmes enjeux, et ont permis de leur présenter le diagnostic, le projet de PLH, les particularités du secteur concerné, les orientations, ainsi que d'aborder les sujets spécifiques en lien avec les fiches action (objectifs de production de logement locatif social, rénovation de l'habitat, logement des jeunes...). Suite à cela, le processus d'approbation a été lancé, et a débuté par le premier arrêt du document lors du Conseil Communautaire du 26 septembre 2023. Les communes ont ensuite délibéré sur le projet afin de faire connaître leurs avis et leurs éventuelles observations. Après étude de ces délibérations communales, et suite à l'avis favorable du syndicat mixte du SCoT du Pays de Lorient, l'arrêt 2 du projet a été voté par délibération du Conseil Communautaire du 12 décembre 2023. Par ailleurs, 2023 a aussi été l'occasion d'impulser un travail collaboratif avec la CAF autour de la Convention Territoriale Globale.



© Hervé Colomer

- 1 056 constructions de logement autorisées sur l'ensemble des 25 communes de Lorient Agglomération (373 logements individuels, 683 logements collectifs).
- 22 programmes agréés par Lorient Agglomération (dont 6 pour la reconstitution des logements dans le cadre des opérations ANRU), représentant 474 logements sociaux sur 11 communes.

Accroître la mixité sociale et intergénérationnelle

Le plan partenarial de gestion de la demande vise à assurer un traitement équitable et transparent de la demande locative sociale par une meilleure lisibilité dans les parcours d'accès au logement. Il intègre plus particulièrement le système de cotation de la de-

**101**

personnes accompagnées
par l'équipe mobile
insertion logement

**115**

situations examinées en
commission logement
ayant conduit à
57 attributions de
la part des bailleurs

**105**

ménages bénéficiaires
d'un accompagnement
social de longue durée
pour l'accès ou le
maintien



© Fauch-Gallivel

mande qui a fait l'objet d'une méthodologie spécifique avec les communes et leur CCAS, les bailleurs et les services de l'État. L'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande est prise en charge par Lorient Agglomération en lien avec les élus des communes, les centres communaux d'action sociale, les bailleurs sociaux actifs sur le territoire, les services de l'État... Ainsi, un diagnostic du parc social, un état des lieux du fonctionnement des communes et des acteurs du logement social puis deux ateliers de travail ont été réalisés afin de proposer des modalités d'actions adaptées aux besoins du territoire.

La mise en œuvre du Logement d'Abord (LDA) s'est poursuivie sur l'année 2023. Plusieurs actions ont été réalisées : formation auprès des étudiants d'Askoria, participation au Club des territoires du LDA, repérage et accompagnement des personnes sans-abris par l'équipe mobile insertion logement, mise en œuvre de l'accompagnement social de longue durée, travail sur un projet de résidence sociale, animation de la commission logement...

Enfin, Lorient Agglomération a reconduit la campagne de communication autour des dispositifs mis en œuvre pour le logement des étudiants, avec Info Jeunes Lorient.

Développer l'offre de service à la population

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général conclu entre l'ANAH et Lorient Agglomération, le service Habitat accompagne les ménages modestes dans les travaux d'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie, avec la réalisation de diagnostics d'ergothérapeutes gratuits et la subvention de



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



199 742 €

de subvention versés par Lorient Agglomération pour des travaux d'adaptation (pour 132 dossiers)



54

professionnels formés aux handicaps au sein des organismes de logement social



17

ménages propriétaires occupants sont accompagnés dans le cadre du Programme d'Intérêt Général de Lutte contre l'Habitat Indigne

travaux (adaptation de salle de bain, monte-escalier, domotisation...).

Sur 2023, Lorient Agglomération a accompagné 132 propriétaires dont 85 pour un projet cofinancé par l'Anah, depuis la réalisation d'un diagnostic d'ergothérapie jusqu'au dépôt d'un dossier de subvention auprès de l'Anah, du Département, des caisses de retraite ou encore de l'Agglomération. Le coût moyen des travaux est de 10 327 € dont 4 262 € de subvention par l'Anah et 2 041 € par Lorient Agglomération. Le travail entamé autour du volet habitat du projet handicap innovation territoire a permis de proposer quatre sessions de formation aux handicaps à destination des bailleurs sociaux. Ces actions de formation avaient pour objectifs de sensibiliser l'ensemble des métiers (accueil, gestion locative, pôle social, gestion technique, constructions neuves...). Elles ont été coanimées par l'ergothérapeute du service habitat et les associations représentant tous les handicaps (moteur, psychique, visuel, auditif) favorisant ainsi des mises en situation permettant de donner une représentation concrète du handicap. Les formations vont être reconduites en 2024 avec 2 modules identiques à ceux de 2023, et 2 autres modules pour les professionnels en charge du neuf, de la réhabilitation et des travaux d'adaptation, afin d'aller plus loin au sujet des limites des normes liées au handicap dans le logement et la domotique. Enfin, une formation sur la demande de logement social pour les acteurs du handicap et du social va également se construire. Lorient Agglomération participe au Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne, organe qui se réunit mensuellement afin de décider de l'orientation des situations de mal logement. Les situations d'habitat indigne et très dégradées sont remontées au PDLHI principalement par le biais d'une fiche de repérage du « mal logement » diffusée aux acteurs sociaux. Sur le territoire de Lorient Agglomération : 20 locataires et 6 propriétaires occupants ont été repérés en 2023.

Le Conseil Départemental du Morbihan pilote le Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé à l'échelle du Département et son suivi-animation a été confié au CDHAT. Lorient Agglomération est signataire du PIG au titre de la Délégation des aides à la pierre et participe aux



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

+ de 85% des personnes interrogées adhèrent au projet HIT et voient Lorient Agglomération comme un pôle de référence en matière de handicap.

Étude réalisée en phase d'appel à manifestation d'intérêt sur Lorient Agglomération

comités techniques (lors des Pôles départemental de lutte contre l'habitat indigne) et aux réunions de suivi.

Faire de Lorient Agglomération un territoire inclusif

Le projet HIT, lauréat d'un appel à projet France 2030, vise à faire de Lorient Agglomération un territoire inclusif de référence dans lequel la filière handicap devient une force économique et sociale. Porté depuis 2020 par Lorient Agglomération en collaboration avec 37 partenaires, le projet Handicap Innovation Territoire est à mi-parcours. Une vingtaine d'opérations arrivent à leur terme sur les 58 que compte le projet. En 2023, de nouveaux équipements sonores et visuels ont été mis en place pour informer les voyageurs du réseau de transports ordinaires en temps réel, afin de favoriser la mobilité des personnes en situation de handicap. Pour développer l'accès aux loisirs des personnes en situation de handicap, un nouveau guide de 25 « balades confort » offre des parcours diversifiés et accessibles à tous. Parmi les 14 sites touristiques labellisés « Tourisme et Handicap » sur le territoire, la Cité de la Voile Éric Tabarly a été distinguée pour son accessibilité aux 4 familles de handicap et devient le 4^e musée de Bretagne totalement marqué et le plus grand en taille. En matière de culture et de sport, le Conservatoire de musique et de danse de Lorient poursuit l'intégration des élèves en situation de handicap au sein de

ses cursus ordinaires dans le cadre de son « Parcours des possibles » avec un nouvel atelier danse mixte handi-valide ; le Centre de Kerpape a également accompagné 32 sportifs amateurs avec 12 aides techniques créées sur mesure via son nouveau Centre de ressources handisport. Dans le domaine de la santé, la plateforme web « equipetmoi.org » développée par Kerpape et le CoWork'HIT permet d'informer et de réserver des aides techniques à la communication avec l'appui de professionnels formés, favorisant le maintien au domicile des personnes en situation de handicap. La société Learn&Go a quant à elle mis en service la solution « Kaligo » pour l'apprentissage de l'écriture manuelle par les enfants en situation de handicap, après une expérimentation réussie à l'école de Kerpape. Pour faciliter les démarches administratives et l'inclusion numérique des personnes en situation de handicap, le bus itinérant du PIMMS Lorient a réalisé 1744 médiations sur 5 communes de Lorient Agglomération.

Par ailleurs, deux opérations du projet HIT concernent les logements sociaux. Celles-ci se déroulent de 2021 à 2025 :

- Le rapprochement de l'offre et de la demande de logements sociaux adaptés au handicap. L'année 2023 a permis de poursuivre le travail d'interconnaissance et de finaliser des outils communs comme des propositions d'ajustements du document CERFA de demande de logement social transmises au Ministère de la ville et du logement ou encore des visites d'ergothérapeutes à la demande



4 033

personnes en situation de handicap bénéficiaires des innovations du projet HIT et 498 personnes formées dans le cadre du projet HIT



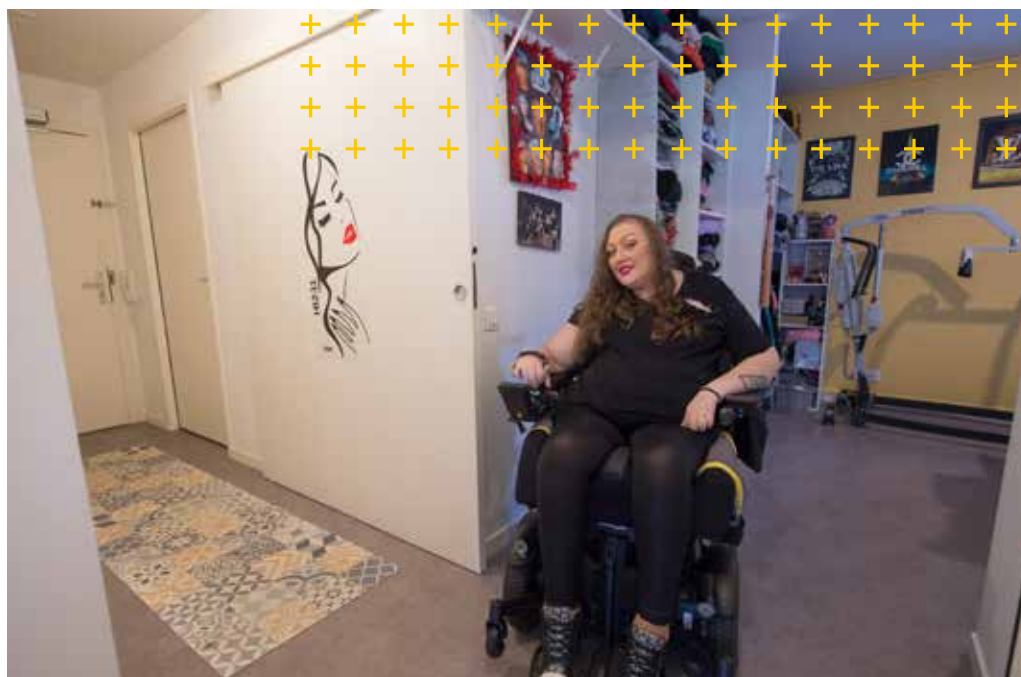
1500

visiteurs au Mois du handicap - Les Accessibles 2023



38

travailleurs en situation de handicap ont découvert les métiers de la fonction publique territoriale dans le cadre du DuoDay



© Hervé Cohanier

des bailleurs sociaux.

Ces outils ont été intégrés au futur Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029, afin de les pérenniser, dans l'objectif d'un meilleur rapprochement entre l'offre et la demande de logements sociaux adaptés aux handicaps.

- L'écriture d'un cahier des charges de logement adaptable à tout type de handicap, piloté par Morbihan Habitat. Le travail a débuté avec les acteurs du handicap début 2022. Il a été ensuite présenté aux bailleurs sociaux. Un remaniement du document dans sa forme est en cours, la version finale sera disponible au premier semestre 2024. Une opération de Morbihan Habitat a été choisie pour la construction de deux logements témoins, rue Chaigneau à Lorient. La livraison est prévue fin 2026. Ce travail a été construit en collaboration avec l'ergothérapeute du service habitat. L'année 2023 a permis de le finaliser

et de l'intégrer au PLH 2024-2029.

La seconde édition des Accessibles s'est également déroulée en novembre 2023, avec un mois du handicap proposant une trentaine de rendez-vous pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de leur parcours de vie. Pour rapprocher les personnes en situation de handicap du monde professionnel en milieu ordinaire, Lorient Agglomération et 6 communes ont participé au dispositif national DuoDay, avec l'accueil de 38 stagiaires en situation de handicap. Un rendez-vous pour sensibiliser les employeurs privés a également été proposé en partenariat avec la CCI du Morbihan. Des sessions de formation à l'accueil des personnes en situation de handicap ont permis de sensibiliser agents et élus sur le territoire. De plus, des sessions à destination des aidants ont permis de former 42 personnes au centre de Kerpape.

Créé en 2021 à Plœmeur et accélérateur de la filière économique du handicap, le CoWork'HIT poursuit le développement de son activité pour accompagner les innovations dans le champ du handicap, avec 2,5 emplois créés en 2023. La diffusion des résultats et bonnes pratiques du projet HIT a été marquée par l'organisation d'une rencontre internationale sur la construction d'un territoire inclusif à l'Université Laval à Québec. Enfin, la dynamique d'implication citoyenne du projet HIT se poursuit, tant dans la réalisation des expérimentations qu'au sein de la gouvernance. Les groupes de travail thématiques associant les membres de la Commission Intercommunale d'Accessibilité ont réuni cette année 62 participants, associations d'usagers en situation de handicap, communes et acteurs du handicap. 1,40 M€ mobilisé par l'État et la Région pour financer les actions du projet HIT.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

UN TERRITOIRE RESPONSABLE QUI AGIT EN FAVEUR DU **CADRE DE VIE** ET DE LA **SANTÉ DE SES HABITANTS**

Promouvoir la santé et développer la prévention

Après un large travail de co-construction tout au long de l'année 2023, le Plan Local Santé Environnement de Lorient Agglomération a été validé lors du conseil communautaire du 17 octobre 2023. Le plan organisé en 4 défis, 10 chantiers, et 25 actions au regard de la transversalité de la thématique du changement climatique, insuffle la thématique santé-environnement dans les politiques publiques de l'Agglomération. En parallèle, Lorient Agglomération s'est engagée en octobre 2023 dans une dynamique d'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS), en association avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). En cohérence avec le bassin de vie et conformément à ses axes de développement, Blavet Bellevue Océan Communauté (BBO Communauté) s'est associée à la démarche en décembre 2023. Dès lors les deux Intercommunalités sont partenaires dans un objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur leurs territoires, couvrant près de 220 000 habitants.

Renforcer l'accès pour tous à une alimentation locale de qualité

Un appel à projet relatif au Programme alimentaire territorial (PAT) a été lancé en 2023 par l'Agglomération. Il a notamment permis d'enclencher deux actions importantes. D'une part, le déploiement d'événements culinaires dans les communes par l'association Mady and Co, afin de sensibiliser à l'éducation alimentaire via la gastronomie.

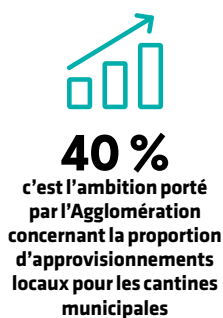
D'autre part, plusieurs acteurs ont été mobilisés par les associations Optim'ism et Cohérence afin d'engager une concertation territoriale et un programme d'actions de lutte contre la précarité alimentaire. Une dynamique a également été initiée avec les responsables de restauration collective communale pour l'élaboration d'un protocole d'engagement visant notamment à accroître l'approvisionnement en produit locaux.

Protéger nos ressources et reconquérir la qualité des milieux pour préserver le cadre de vie et la santé

Le Plan de Résilience Eau de Lorient Agglomération a été adopté le 27 juin 2023 par le Conseil Communautaire. Il consacre un axe à la préservation de la qualité de l'eau et la restauration des écosystèmes avec des



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



actions relatives à la protection des captages, la réalisation des Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux, la réalisation de travaux sur les installations de production d'eau potable ainsi qu'à la limitation des surcharges hydrauliques des réseaux d'assainissement des eaux usées, l'amélioration des performances de certaines filières de traitement des eaux usées et la promotion de l'assainissement non collectif lorsque possible.

Le Plan de Résilience Eau prévoit également :

- La mise en œuvre d'une stratégie foncière d'acquisition de parcelles au sein de périmètres de protection de captages d'eau potable et le démarrage des négociations pour l'acquisition de 12 hectares dans les périmètres de protection de Manébaill à Plouay afin de protéger la ressource en eau peu profonde et très sensible ;
- La poursuite de la démarche dite de « captage prioritaire » sur l'aire d'alimentation des captages souterrains de Dézinio à Languidic : des échanges sont engagés avec les agriculteurs afin de faire évoluer leurs pratiques culturales. Des objectifs, formalisés dans une charte des bonnes pratiques, ont été fixés pour limiter les intrants (problématiques nitrates et pesticides).
- Les travaux de reconstruction de l'usine de production d'eau potable de Beg Minio à Plœmeur et d'amélioration des réservoirs de stockage d'eau ont débuté en 2023 ;
- La mise en œuvre d'un plan d'actions pour les systèmes

d'assainissement jugés non conformes par temps de pluie par les services de l'État (Plœmeur, Lorient – Larmor-Plage, Gâvres, Lanester, Hennebont-Inzinzac-Lochrist, Gestel Quéven et Guidel). Des études ont été menées en prévision de travaux, notamment : la réhabilitation des postes de relevage de Becquerie-Sulfure à Hennebont, le poste Central à Larmor-Plage, la poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour le raccordement des réseaux eaux usées de Gâvres sur ceux de Port-Louis, le lancement en octobre du marché de travaux pour augmenter la capacité hydraulique de la station d'épuration de Plœmeur (permettant début 2024 de lever les interdictions en terme d'urbanisme), la réalisation de travaux sur les réseaux des communes ciblées en priorité et le renforcement des investigations afin d'identifier les secteurs les plus critiques en terme d'intrusion d'eaux parasites.

À noter en 2023, la gestion d'une nouvelle crise à Groix affectant la continuité du service d'eau potable et nécessitant la distribution d'eau embouteillée entre le 7 et le 13 juillet, suite à une évolution de la qualité de l'eau brute en bromures et aux difficultés rencontrées consécutivement pour la traiter.

En 2023, Lorient Agglomération a validé le renouvellement des contrats de bassin versant du Scorff et du Blavet pour les périodes 2023/2027 avec entre autres une nouvelle stratégie bocage, le lancement d'une stratégie foncière, de très nombreuses actions de communication et de sensibilisation sur l'eau en ville et la gestion intégrée des eaux pluviales.


15 583

mètres linéaires de réseaux d'eaux usées ont été renouvelés en 2023 (soit 1,19 % du linéaire total des réseaux), permettant de limiter la collecte d'eaux claires parasites


2 062

contrôles de branchements eaux usées réalisés dont 326 contre-visites, présentant un taux de conformité global de 80 %



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



© Fanch Galvès

Lorient Agglomération a poursuivi l'animation des sites Natura 2000 « Rivière Laita, Pointe du Talud, Etangs du Loc'h et de Lannédec », « Rade de Lorient », la gestion du site « Île de Groix » s'opère quant à elle de façon conjointe avec l'Office Français de la Biodiversité. Cette mission comprend notamment l'assistance aux porteurs de projets pour la signature de contrats Natura 2000, l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 ou encore la mise en place d'études et de suivis écologiques. En 2023, sur Pen Mané à Locmiquellic, un contrat de fauche de la roselière a été financé au titre de Natura 2000.

Des ateliers ont été organisés au cours de l'année 2023 pour définir les actions du plan stratégique pour la biodiversité. La rédaction des fiches action se poursuivra en 2024 pour une validation du plan d'actions biodiversité par les élus et des partenaires au cours de la même année.

La protection de la ressource et des milieux nécessite également la sensibilisation de tous les publics à la préservation de la nature et de l'environnement qui se traduit par le pilotage de 3 opérations pédagogiques, la réalisation de programmes d'animations, sorties nature, des ateliers pratiques sur les 2 équipements dédiés à la découverte des milieux naturels et en particulier sur le site du Moulin des Princes réouvert et inauguré en 2023 après de longs travaux de réhabilitation.

Agir pour un territoire apaisé

Lorient Agglomération, en tant que chef de file de la rénovation urbaine financée par l'ANRU, accompagne les villes de Lanester et de Lorient sur la rénovation urbaine des quartiers de Kerfréhour Chataigneraie, de Kervénanec Nord et de Bois du Château. En 2023, le projet d'aménagement de Lanester a été validé en collaboration avec Morbihan Habitat, le plan-guide de rénovation de Kervénanec-Nord a été validé et le projet de maîtrise d'œuvre de l'entrée Ouest de Bois du Château - première étape de requalification du quartier - a été finalisé pour un démarrage des travaux au printemps 2024.


10 266

personnes sensibilisées dans le cadre d'animations nature et environnement, scolaire (4075) ou grand public (6191)


46

évaluations des incidences au titre de Natura 2000


10

km de haies et bocages reconstitués, 660 000 € d'études et de travaux engagés sur les milieux aquatiques et zones humides

UN TERRITOIRE VIVANT ET FIER DE SON IDENTITÉ

Favoriser l'accès à la pratique des sports pour tous sur l'ensemble du territoire

Afin d'améliorer les infrastructures et les services dédiés à la pratique, la Région Bretagne a mis en place un dispositif dénommé « Projets Nautiques Intégrés » (PNI). Dans ce cadre, Lorient Agglomération a déposé un dossier dans l'optique de développer le potentiel nautique, sportif et touristique autour du parc d'eau vive situé sur l'île de Locastel à Inzinzac-Lochrist. En 2023, la 3^e et dernière tranche de cette aide a été activée afin d'acquérir du matériel nautique innovant et adapté aux personnes en situation de handicap, des stand-up paddle électriques, des surfs sur foil électriques, des kayaks permettant de compléter la flotte et les activités proposées sur le site. Le coût global de l'acquisition de ce matériel est estimé à 227 690 €. Le montant de la subvention s'élève à 79 691 €.

Lorient Agglomération possède plusieurs équipements sportifs sous délégation de service public (centres nautiques, patinoire, golfs). Le contrat de gestion des centres nautiques a été renouvelé en 2023. À cette occasion, l'Agglomération a pu négocier un nouveau contrat permettant de faire de ces centres, de véritables lieux de vie tout en recherchant une maîtrise des coûts d'exploitation et des tarifs appliqués.

Un nouveau club house a été livré au golf de Plœmeur en 2023. Dans l'objectif de réduire les impacts sur l'environnement, les études concernant l'alimentation en eau des golfs se poursuivent, ainsi que les actions en faveur de la réduction des produits phytosanitaires. Par ailleurs, la clôture du golf de Plœmeur a été consolidée pour éviter les intrusions de sangliers.

Enfin, suite à la progression des coûts de l'énergie en 2022, Lorient Agglomération a mené une réflexion sur l'avenir de la patinoire. Devant l'intérêt que présente cet équipement sur le territoire, il a été décidé de maintenir cette activité et donc, de lancer une nouvelle consultation pour sa gestion, à compter du 1^{er} juillet 2024. La confirmation de l'intérêt de cet équipement a également permis l'acquisition d'une nouvelle surfaceuse électrique.



© Lorient Agglomération

Concernant l'accueil des scolaires dans les équipements sportifs pour l'année scolaire 2023-24 :

- 62 classes accueillies sur les séances scolaires voile
- 55 classes accueillies en kayak
- 112 classes accueillies à la patinoire
- 24 classes accueillies dans les golfs

Diffuser l'offre culturelle sur tout le territoire

Lorient Agglomération a lancé une réflexion au cours de l'année 2023 pour se positionner en matière de politique culturelle. Un diagnostic portant sur les actions des communes et leurs attentes en termes d'amélioration de l'accès à la culture pour leurs habitants, a été réalisé. Un groupe de travail composé d'élus (maires et adjoints à la culture de communes volontaires), s'est ensuite réuni au cours de plusieurs séances afin d'échanger sur la nécessaire complémentarité et subsidiarité des actions à mettre en place par l'Intercommunalité. Les Conseils départemental et régional ont également été rencontrés et une analyse comparative des pratiques des autres territoires a été réalisée.

La Conférence des maires du 8 décembre a validé le périmètre de la nouvelle compétence de Lorient Agglomération. Concrètement, il est proposé que l'intervention communautaire s'articule autour de 4 axes :

1. Favoriser la mise en réseau des acteurs et des équipements artistiques et culturels du territoire
2. Accompagner les communes pour faciliter l'accueil d'artistes en résidence
3. Accompagner les manifestations culturelles à vocation intercommunale qui participent au rayonnement de l'agglomération et participer à leur promotion
4. Accompagner la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine du territoire. Le Conseil Communautaire



68 000

visiteurs en 2023 à la
Patinoire du Scorff



84 000

accueillis joueurs sur les
deux golfs

sera appelé à se prononcer sur l'intervention de Lorient Agglomération en matière culturelle le 30 janvier 2024. Suite à une année 2022 très active, MAPL, gestionnaire d'Hydrophone, qui comprend salle de diffusion et studios de répétition, a connu des difficultés financières. Afin de limiter le déficit, le festival des Indisciplinées a dû être repensé et d'est tenu dans un format réduit dans plusieurs salles du territoire, grâce à la solidarité des différents lieux de diffusion. Les studios et les actions culturelles ont cependant pu être maintenues normalement.

Valoriser le dynamisme et les initiatives associatives

En 2023, Lorient Agglomération a instruit plus de 60 demandes de subventions émanant d'associations culturelles, sportives et nautiques du territoire. Le budget dédié à ce soutien s'est monté à 154 000 €, permettant ainsi d'accompagner le dynamisme associatif du territoire.

En s'appuyant sur le dynamisme des associations de randonnées locales, les services tourisme de Lorient Agglomération et de Quimperlé Communauté, ont organisé, avec l'aide de leur office de tourisme respectif, la semaine de la randonnée. Celle-ci s'est déroulée du 10 au 17 juin 2023. Durant ces 8 journées, deux parcours quotidiens ont été proposés (soit 20 km par jour). D'autres activités nature ont également été proposées à cette occasion : Canoë Kayak, poney, paddle, balades nature, longue côte, rando accessible.

Parallèlement, des associations de personnes sourdes et malentendantes (Sourds du Morbihan et Oreille et Vie) ont participé à une expérimentation portant sur des gilets vibrants et une capsule sensorielle. Ce matériel



154 000 €
de subvention distribués
aux associations locales



63
associations
accompagnées



400
participants à la semaine
de la randonnée (sur
les 2 Intercommunalités)

accroît l'accessibilité de la musique pour les personnes handicapées auditives. Cette opération était menée dans le cadre du HIT (opération 5.3.5 du projet HIT). Dans ce même cadre, Lorient Agglomération a accompagné la Ville de Lorient dans sa réflexion sur l'acquisition de gilets vibrants pour la pratique inclusive de la musique. Par ailleurs, Lorient Agglomération a noué un partenariat avec la plateforme « Infocale » du groupe Ouest France. Les associations du territoire qui saisissent gratuitement leurs animations en ligne, peuvent ainsi bénéficier d'une visibilité accrue sur plusieurs canaux : les versions imprimée et digitale de Ouest France, sur la homepage du site de Lorient Agglomération dans la rubrique « Agenda », ainsi que sur l'appli « Lorient Mon Agglo ». La rubrique « Agenda » du magazine communautaire trimestriel « Les Nouvelles » relaie également les grands temps forts à venir du territoire.

Faire de l'agglomération un territoire phare de la culture bretonne et celtique

Afin d'intervenir de manière plus efficace dans le champ de la culture bretonne et celtique, Lorient Agglomération a désigné en janvier 2023 une conseillère déléguée à la langue et à la culture bretonnes. En juillet, une chargée de mission langue et culture bretonnes a été recrutée sur un mi-temps dans l'objectif d'aider l'Agglomération à atteindre le niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg et de porter la réflexion sur la mise en place d'une ti ar vro. Après la rencontre avec les différentes directions de l'Agglomération en vue de leur faire connaître les objectifs de la charte et d'échanger sur les déclinaisons possibles de la langue bretonne au sein de chaque politique, les actions les plus marquantes mises en œuvre en 2023 dans le cadre de cette nouvelle politique ont été la mise en place d'un groupe d'élus référents langue et culture bretonnes (réunissant une quinzaine d'élus), l'apposition d'un logo bilingue sur les véhicules électriques et la réflexion sur une signalétique bilingue au sein du siège de Lorient Agglomération.



3

sites culturels renouvelés
Tourisme et Handicap et
1 nouveau site en
adhésion : le Parc des
expositions à Lanester



13

sites culturels pré-audités
Tourisme et Handicap
(diagnostic accessibilité)



3

projets culturels
accompagnés





© Bernard Biger

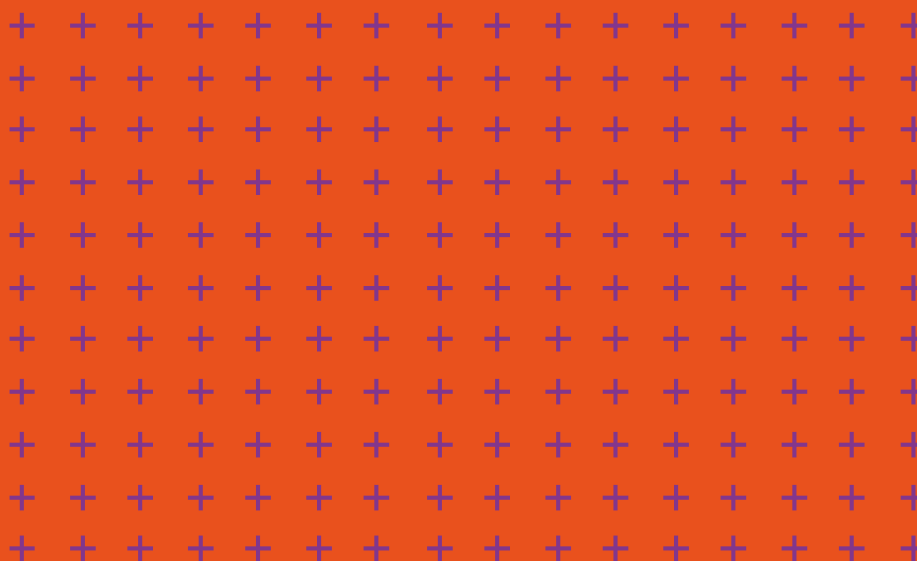
AXE 2

RAYONNER



UN TERRITOIRE D'EMPLOIS ET D'OPPORTUNITÉS

L'axe « Rayonner » veut agir pour l'emploi et l'émergence d'opportunités économiques pour le territoire, en soutenant ses filières stratégiques, en accompagnant la formation et en promouvant l'innovation. Les excellences maritimes et le tourisme constituent des piliers majeurs pour le rayonnement du territoire.



UN TERRITOIRE À L'ÉCONOMIE INNOVANTE, STIMULÉE PAR SES FILIÈRES D'EXCELLENCE

Accompagner et dynamiser le développement économique du territoire

L'accompagnement des acteurs économiques est mis en œuvre à travers le soutien de Lorient Agglomération à différentes structures spécialisées, notamment l'Agence de développement économique et d'urbanisme AudeLor qui accompagne les entreprises tant dans les dimensions de financement, d'innovation, que de recherche foncière.

Les candidatures aux appels à manifestation d'intérêt de l'Etat Territoire d'industrie et Rebond industriel, élaborées en 2023, ont permis au territoire d'être lauréat de ces deux labels, avec à la clé pour les acteurs locaux des aides financières et en ingénierie.

Mettre en cohérence les filières de formation avec les besoins du territoire

L'Université de Bretagne Sud est soutenue notamment à travers une convention pluriannuelle qui permet le financement d'actions d'appui au bien-être étudiant et aux équipements pédagogiques ou de recherche, tout particulièrement sur les thématiques portuaires et hydrogène pour 2023.

Dans le cadre de la convention régionale de soutien aux projets collaboratifs innovants labellisés par les pôles, renouvelée en 2023, plusieurs projets autour du composite et de l'intelligence embarquée ont pu être accompagnés financièrement.

Une Mission dédiée assure désormais la mise en œuvre de la stratégie de Lorient Agglomération sur les Parcs d'activités économiques. En 2023, Lorient Agglomération a précisé ses orientations stratégiques concernant les parcs d'activités économiques, sur les volets foncier, tarifaire, commercial et urbanistique. La densification des Parcs d'activités économiques va être renforcée de façon à juguler la pénurie foncière (expérimentation du bail à construire, démarche de recyclage foncier et accompagnement des entreprises par un conseil à la universalisation). Une réflexion a également été menée pour amorcer des scénarii de mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) marquant un changement de paradigme très impactant pour le développement territorial à venir.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Le principe d'une délégation du droit de préemption urbain sur les Parcs d'activités économiques par les communes a été acté, permettant à Lorient Agglomération de gagner en agilité pour la mise en œuvre de sa politique foncière sur le périmètre restreint des Parcs d'activités économiques.

Garantir le maintien d'une agriculture productive qui sait se réinventer

En 2023, Lorient Agglomération a décidé de tripler l'aide aux installations en agriculture, afin d'encourager cette dynamique face au nombre croissant de départs à la retraite. En complément, des cessions de formations de candidats à l'installation ont été soutenues par l'Intercommunalité. Lorient Agglomération accompagne les filières locales, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, comme « Lait Breizh positive » des producteurs du Pays de Lorient ou encore la structuration de l'approvisionnement local des cantines scolaires. La mise en œuvre d'un salon de l'alimentation a été initiée avec les principaux partenaires du monde agricole et de la pêche. Autre outil de lien avec le monde agricole, deux lettres aux agriculteurs ont été envoyées afin de les informer au mieux des différentes politiques menées par Lorient Agglomération.



250 K €
de projets soutenus à
l'UBS dans le cadre de la
convention pluriannuelle



274 K €
pour soutenir des projets
collaboratifs innovants



16
installations agricoles
aidées

UN TERRITOIRE D'EXCELLENCES MARITIMES

Conforter les activités maritimes en modernisant les infrastructures

En matière d'infrastructures dédiées à la course au large et à la plaisance, l'année 2023 a été marquée par la livraison de 3 opérations d'agrandissement et de modernisation s'inscrivant dans le cadre du programme de 1,55 million d'euros HT de travaux conduits durant l'hiver 2022-2023. Avec cet investissement, l'Intercommunalité développe l'attractivité des ports de la rade qui proposent 3 200 emplacements au global et accueillent près de 20 000 nuitées d'escales par an.

Sur le port de plaisance Lorient-Centre, la mise en place d'un linéaire de ponton supplémentaire entre les pontons « Belem » et « Thalassa » permet d'assurer la continuité piétonne entre les infrastructures existantes et permet d'optimiser l'accueil de grandes unités de plaisance. Avec 40 mètres linéaire supplémentaire, la longueur totale de ce ponton est maintenant de 225 mètres continus. Ce ponton sert également à amarrer les bateaux du bassin à flot en attendant l'ouverture du pont. La panne B de l'avant-port de Lorient a également été modernisée afin de renforcer la résistance de l'infrastructure aux intempéries, en remplaçant les corps-morts existant par des pieux. De plus, dans l'objectif de faciliter et de sécuriser les déplacements, les catways de la zone dédiée aux pilotes et aux lamaneurs ont été remplacés par un nouveau ponton adapté aux usages des unités de travail. Une zone handi-voile a été aménagée dans l'avant-port de Lorient. Une nouvelle passerelle a été installée afin de faciliter et sécuriser l'accès aux bateaux des personnes à mobilité réduite de la section handi-sport du Centre Nautique de Lorient. Plus longue, cette passerelle présente une pente plus faible que la passerelle d'origine. La plateforme de réception de cette passerelle a par ailleurs été élargie pour faciliter les déplacements des fauteuils roulants. Enfin, une potence a été installée pour l'embarquement des personnes à mobilité réduite de la section handi-voile.

Les capacités du pôle course au large de Lorient La Base ont été agrandies avec la mise en place de 4 catways sur pieux permettant d'accueillir 9 bateaux supplémentaires de Class40. Cet équipement permet d'accompagner le développement de la Class40 actuellement en plein essor. L'organisation du plan d'eau de Lorient La Base a également été optimisée afin d'accueillir un maximum de bateaux de course au large pour répondre aux demandes. Le port de Lorient La Base peut maintenant accueillir 3 Ultimes, 16 IMOCA et 14 Class40 à l'année (contre 8 IMOCA et une dizaine de Class40, en 2020). Enfin, des travaux de dragages ont permis d'atteindre des hauteurs d'eau plus élevées afin de faciliter les entrées et sorties du ports, notamment pour les

IMOCA qui ont des tirants d'eau jusqu'à 4m50.

Sur le port de Kernevel, le renouvellement des pontons de la panne nord contribue à améliorer le confort des usagers. La création d'une nouvelle liaison piétonne, entre la panne nord et le ponton G, permet aussi de faciliter et sécuriser les déplacements. La partie intérieure de ce ponton, la plus abritée, est exploitée à l'année ; la partie extérieure, côté nord, à la saison. Cette rénovation des pontons concerne 90 places, sur les 1000 places que compte le Port du Kernével dans son ensemble. Ce ponton, qui n'est pas relié à l'eau et à l'électricité, permet de proposer les places à des tarifs préférentiels, pour favoriser l'accès au port à des personnes disposant d'un budget limité. 5M€ : Construction d'une station de traitement des eaux usées du port de pêche.

Dans le cadre du développement du port de plaisance de Lorient, Lorient Agglomération a décidé d'aménager un nouveau ponton au niveau du quai du Péristyle. L'année 2023 a ainsi été marqué par l'achèvement des études, l'obtention des autorisations administratives et l'attribution des marchés de travaux liés à l'aménagement d'un nouveau ponton au niveau du Péristyle dont le chantier a été démarré en février 2024. Le développement de cette infrastructure, dédiée à l'accueil de bateaux patrimoniaux et de grandes unités de plaisance en escale, servira notamment lors des événementiels nautiques et contribuera à conforter l'attractivité du quartier du Péristyle et plus largement du territoire. Le projet, d'un coût prévisionnel de 1,4 million d'euros HT,



1,55 M€

montant de
l'investissement pour ces
3 opérations de travaux

L'économie bleue fait partie des secteurs qui ont créé le plus d'emplois ces dernières années, faisant de l'Agglomération le second territoire maritime en Bretagne, représentant plus de 14 000 emplois sur l'agglomération lorientaise, soit 16% des emplois du Pays de Lorient.

Observatoire de l'économie maritime au Pays de Lorient-Quimperlét et en Bretagne




87 K€

soutien à IDmer


841 K€

 enveloppe DLAL FEAMPA
pour accompagner les
projets sur la période
2021/2027

est programmé sur la rive droite du Scorff, le long du quai du Péristyle, avec la création de 80 mètres de linéaire de pontons lourds, dimensionnés pour recevoir des navires exceptionnels à fort tonnage.

L'année 2023 a enfin été marquée par l'achèvement des études de conception liées à la future Maison des skippers, dont le chantier a démarré au premier trimestre 2024. Ce bâtiment viendra conforter le niveau de services attendu par les teams de course de niveau mondial et la place internationale du site de Lorient La Base. À la fois lieu d'accueil des skippers, avec des bureaux, des salles de repos et d'animation, et local technique avec des hangars modulables pour accueillir les différentes jauges de bateaux, le futur équipement doit répondre à une multiplicité d'usages.



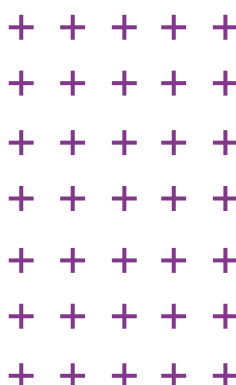
© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Construire le port de demain

Lorient Agglomération poursuit son soutien aux démarches innovantes, notamment en soutenant le bassin d'essai de l'Ifremer ainsi que le centre technique IDmer pour la valorisation des produits de la mer.

Le programme DLAL FEAMP 2014/2020 a définitivement été clôturé en 2023, avec le paiement des derniers dossiers des porteurs de projets du Pays de Lorient-Quimperlé. Ce dispositif aura permis d'accompagner seize projets sur le territoire, avec une enveloppe totale d'un peu plus d'un million d'euros de crédits européens. Dans la foulée, un nouveau programme DLAL FEAMPA 2021/2027 a été lancé sur le Pays de Lorient-Quimperlé, afin d'accompagner de nouveaux projets portés par des acteurs privés et publics. Il permet de


+ 5 000

 visiteurs au salon
Itechmer 2023 à Lorient


répondre à plusieurs enjeux :

- Répondre aux besoins de recrutement des métiers maritimes,
- Augmenter la valorisation locale des ressources marines,
- Préserver la qualité de l'eau, de la biodiversité marine et des espaces littoraux,
- Favoriser la gestion concertée et optimisée des espaces maritimes et littoraux

Faire de Lorient-La Base la capitale internationale du nautisme

Lorient Agglomération poursuit le développement de Lorient La Base à travers la cession des derniers fonciers, ceci afin d'accueillir de nouvelles équipes de course au large et les entreprises liées à cet écosystème. Les études du futur bâtiment Course au large ont été poursuivies. Et deux hangars ont été cédés au profit d'équipe de course au large afin qu'ils puissent être requalifiés. Lorient Agglomération est propriétaire de différents équipements qui ont vocation à contribuer à promouvoir l'image accueillante et dynamique du territoire mais également, favoriser le bien-être de ses habitants (Kerguelen Sport Océan et sa résidence de loisirs à Larmor Plage, le centre nautique de Port Louis, le parc d'eau vive d'Inzinzac-Lochrist, mais également les bases nautiques estivales de Gâvres, Guidel et Groix, ainsi que les Gîtes du Lain à Gestel). Organisées par Lorient Agglomération et répondant à l'intérêt général, la gestion et l'exploitation des équipements nautiques et des hébergements relèvent du service public et répondent à ses principes fondamentaux que sont la continuité, l'adaptabilité et l'égalité d'accès. En 2023, la convention de délégation de service public a été renouvelée pour une durée de 10 ans et confiée à la Sellor.

Fédérer les acteurs maritimes du territoire

La seconde édition du festival maritime Lorient Océans s'est tenue en 2023 et a de nouveau connu un grand succès d'estime du grand-public.

Lorient Agglomération a également contribué à la valorisation commune des savoir-faire maritimes du territoire en matière de construction et réparation navale, et de production halieutique, en accueillant sous un stand à sa bannière l'Interprofession du Port de Lorient, Idmer, la SEM Lorient Keroman et AudeLor, à l'occasion du salon Itechmer qui s'est tenu à Lorient en octobre. Au travers de son soutien à la Maison de la Mer (71 k€) ou encore les Festivals Pêcheurs du Monde (9,6 k€) et Les Aventuriers de la mer (8 k€), Lorient Agglomération continue de s'engager dans la médiation scientifique pour faire connaître le monde maritime local et les ports de la rade, et les enjeux auxquels ils doivent faire face. Toujours dans l'objectif de renforcer le lien du territoire avec ses ports, Lorient Agglomération a rejoint le conseil d'administration de l'AIVP en novembre 2023.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF AU BÉNÉFICE DE L'EMPLOI

Valoriser et promouvoir l'image du territoire

Dans le cadre du Projet de territoire, Lorient Agglomération a fait le choix de se doter d'un nouvel outil au service de son attractivité. À l'horizon 2030 et pour suivre la feuille de route établie par la gouvernance, une marque s'impose naturellement dans le sillage du développement du territoire et de sa démarche d'attractivité. La marque « Lorient Bretagne Sud » permet

de se distinguer aux échelles bretonne et nationale, de créer une identité cohérente centrée sur les atouts du territoire. Elle est aussi un moyen pour unifier la communication du territoire auprès de ses cibles : touristes, investisseurs et résidents, étudiants, entreprises... La marque de territoire s'exprime à travers une identité distinctive, elle représente le territoire dans son entièreté grâce à un nom de marque, une signature différenciante et une identité visuelle lisible et identitaire.

La création de la marque de territoire a été possible, grâce à un large travail de concertation dont le rythme s'est intensifié à la fin de l'année 2023. Élus du territoire, acteurs économiques, nautiques et touristiques ont ainsi activement contribué à la création de l'identité de marque, qui s'est également appuyée sur différents outils : le projet de territoire, les documents d'attractivité produits par l'agence Audélor, le travail mené avec Lorient Bretagne Sud Tourisme ainsi que celui précédemment engagé sur la marque.

Parmi les traits distinctifs qui constituent l'ADN du territoire, 3 axes en particulier se dégagent : son état d'esprit ouvert, audacieux et festif ; ses diversités humaines, historiques et géographiques ainsi que sa capacité à se réinventer, à innover et se projeter vers l'avenir. La marque « Lorient Bretagne Sud - Au sens large » est en phase avec ces aspirations. « Au sens large » exprime à la fois le positionnement, l'ambition



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

et l'identité de Lorient Agglomération ; tandis que la traduction graphique de la marque, sobre et élégante en noir et blanc, rappelle son appartenance bretonne en référence au Gwen Ha Du.

La marque de territoire a été dévoilée une première fois en janvier 2024, à l'occasion de la Conférence des élus du territoire. Suite à son dévoilement, une série de podcasts a été créée « Récits de Lorient Bretagne Sud » pour portraitiser des actrices et acteurs du territoire qui contribuent à son attractivité et son rayonnement.

Les grands événements sont également des vecteurs puissants au service de l'attractivité, nourrissant la fierté de vivre sur un territoire animé de temps forts de qualité, ouvert sur le monde, accessibles à tous... En 2023, trois grands événements soutenus par Lorient Agglomération s'inscrivent pleinement dans cette dynamique :

- Une grande fête a été organisée à La Base les 1^{er} et 2 avril pour célébrer les 15 ans de la Cité de la Voile Éric Tabarly et accompagner la goélette Tara pour son départ vers une nouvelle grande expédition scientifique : Tara Europa.
- Du 30 juin au 2 juillet, pour la 2^e édition du festival Lorient Océans, Lorient Agglomération, partenaire de l'événement, était présent au cœur du village d'animations, pour célébrer avec le public la culture maritime sous toutes ses formes.
- Du 4 au 13 août, Lorient Agglomération, partenaire du Festival Interceltique, était présent au cœur du village d'animations pour célébrer avec le public la culture celte.

Sur Lorient Océans et le Festival Interceltique, les services de Lorient Agglomération se sont mobilisés à tour de rôle pour animer un stand institutionnel pour répondre aux questions des festivaliers en lien avec les compétences de l'intercommunalité : tourisme, eau, tri des déchets, développement économique... Cette formule a permis d'aller à la rencontre de nombreux habitants dans un cadre festif et ludique.

Soutenir et attirer les porteurs de projets et les talents

Lorient Agglomération a actualisé son dispositif PASS Commerce et Artisanat, mené en partenariat avec la Région Bretagne, notamment en conditionnant son éligibilité aux centralités dans les communes de plus de 5 000 habitants. Le soutien aux commerçants et artisans est resté très dynamique en 2023 avec plus de 430K€ d'aides votées et 70 commerçants et artisans accompagnés. Par ailleurs, Lorient Agglomération, propriétaire de locaux à vocation économique, a poursuivi l'accueil d'une cinquantaine d'entreprises, notamment à Lorient La Base.



© Hervé Cahanne



430 000€
de subvention aux
commerçants et artisans

Construire la nouvelle offre aéroportuaire de Bretagne Sud

Le groupe de suivi de l'activité de l'aéroport a été maintenu en 2023 avec à l'étude des projets d'ouverture de lignes avec l'exploitant.

S'ouvrir sur le monde

Des actions sont programmées dans les années à venir pour contribuer et enrichir les échanges entre acteurs en fédérant des réseaux thématiques, institutionnels et professionnels.

Renforcer l'attractivité des métiers du territoire
Une formation relative à l'hydrogène a été créée par l'ENSIBS et soutenue par L'Agglomération afin d'anticiper sur les besoins de l'écosystème en construction sur le Territoire. Le salon Pro&Mer a été à nouveau soutenu afin de mieux faire connaître les métiers du maritime. Une dynamique a été initiée avec les structures de formation afin de mesurer et renforcer l'attractivité des métiers du composite, en forte tension. En fin d'année 2023, une exposition extérieure baptisée « Derrière ces murs » a été installée sur le parvis de la Cité de la Voile Éric Tabarly. Elle valorise la diversité des métiers ainsi que les savoir-faire des professionnels qui travaillent dans les entreprises innovantes de Lorient La Base.



2 000
offres d'emplois
proposées au salon
Pro&Mer

UN TERRITOIRE TOURISTIQUE RESPONSABLE, FORT DE SES DIVERSITÉS ENTRE MER, RADE ET VALLÉES

Définir une stratégie de développement de l'économie touristique

En 2023, Lorient Agglomération a finalisé l'élaboration de son schéma de développement touristique qui a été approuvé lors du conseil communautaire du mois de décembre. Construit avec les acteurs du territoire, notamment l'Office de tourisme communautaire, ce schéma décline plus d'une vingtaine d'enjeux organisés en 5 axes prioritaires :

- Renforcer la valeur ajoutée du tourisme dans notre économie
- Proposer un Développement Touristique Durable
- Valoriser la Rade et Développer des pôles d'attractivité sur le Territoire
- Proposer des hébergements touristiques de qualité dans le respect des besoins de la population locale
- Assurer l'accessibilité de l'offre touristique de Lorient Bretagne Sud

Afin de développer un tourisme toute l'année, Lorient Agglomération dispose d'un Parc des expositions et d'une salle événementielle à Lorient la Base. Ces 2 équipements permettent d'accueillir à la fois des événements professionnels et grand public, mais également des spectacles nécessitant une jauge importante. Ces équipements sont générateurs de retombées importantes pour les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, mais également du spectacle. Ce sont 42 événements qui ont été accueillis au Parc des expositions en 2023, dont le salon Itch'mer qui s'est tenu du 11 au 13 octobre.

En 2023, la concession pour la gestion des espaces événementiels (parc des expositions et salle K2) a été renouvelée pour une durée de 7 ans à compter du 1^{er} janvier 2024. La Segepex a présenté un projet ambitieux mélangeant mise en valeur des atouts du territoire ; qualité d'accueil et accompagnement ; soutien et animation de la vie locale et promotion de la destination. Dans le cadre de cette concession, la Segepex a également été missionnée pour mettre en œuvre (avec les principaux acteurs du territoire : office de tourisme, club hôtelier, Sellar) un bureau des congrès et des séminaires, porte d'entrée pour tout organisateur sur le territoire et véritable outil d'animation des professionnels du tourisme d'affaire.

Cette année a également été l'occasion, avec le service architecture de Lorient Agglomération, de définir un programme de modernisation du Parc des expositions : il s'agit à la fois d'optimiser ses consommations d'énergies, mais également, de favoriser le dévelop-

pement des retombées économiques en rendant possible la multi-activité sur le site et en investissant pour continuer à accueillir les grandes tournées d'artistes en Bretagne (réhausse du toit). Les études de maîtrise d'œuvre pourront être lancées courant 2024. Le Parc des expositions a par ailleurs été labellisé par la marque tourisme et handicap pour les 4 familles de handicap : il est le premier Parc des expositions français à être labellisé sur les 4 familles de handicap.

Afin de préserver leurs capacités d'hébergement les communes de Lorient et Port-Louis se sont engagées dans la mise en place de procédures de changement d'usage et de numéro d'enregistrement. Les services de Lorient Agglomération (tourisme, mais également



plus de
50
événements au parc des
expositions et dans la
salle K2



1
schéma de
développement
touristique en 5 axes



12 M €
coût estimatif pour
la modernisation du
bâtiment du parc des
expositions



près de
1,5 M €
Taxe de séjour 2023



1537 654
nombre de nuitées 2023
sur le territoire



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



© Faorch Galivel

habitat et urbanisme), ont accompagné les communes dans leur décision, mais également les hébergeurs dans leur déclaration de taxe de séjour.

Diversifier et valoriser les offres de découverte du territoire

Grâce à la Cité de la Voile Éric Tabarly et au sous-marin Flore, Lorient la Base accueille plus de 250 000 visiteurs tous les ans (plus de 100 000 à la Cité de la Voile et plus de 80 000 à la Flore pour les 2 principaux équipements). En 2023, Lorient Agglomération a pu débiter le chantier de création d'un nouvel espace de visite à la Cité de la Voile : la Cité des Moussaillons. Il s'agira de livrer, pour la Toussaint 2024, un espace entièrement dédié aux enfants de 0 à 10 ans. Cette citée sera constituée d'une coque de bateau gigantesque offrant un merveilleux espace de jeux avec un chantier naval, plusieurs parcours de motricité, une station météo, des manipulations, une plage, des jeux, des livres, des costumes etc. Ce seront jusqu'à 80 enfants qui pourront être accueillis ensemble dans ce nouvel espace.

De son côté, le sous-marin Flore a fait l'objet d'attentions particulières : en effet, le navire présente certains signes de vieillissement et de corrosion qui ont nécessité le lancement d'une étude afin d'évaluer sa remise en état.

Concernant le haras d'Hennebont, le nouveau parcours muséographique livré en 2022 semble satisfaire le public. En 2023, les études avec l'équipe d'architecte se sont poursuivies afin de permettre une livraison de la future halle équestre en 2025.

En 2023, la gestion de l'ensemble des espaces muséo-

graphique a fait l'objet d'une mise en concurrence. Un travail très intense qui a mobilisé pendant plusieurs mois, plusieurs services et élus de l'Intercommunalité et qui a abouti au mois de décembre, au choix de la Sellow en tant que concessionnaire pour les 10 ans à venir. Soucieuse de proposer des équipements accessibles à tous, les deux équipements de Lorient la Base ont renouvelé, en 2023, leur marque Tourisme et Handicap. La Flore a renouvelé la marque pour 2 handicaps (handicaps auditifs et mentaux/psychiques) et la Cité de la voile a réussi à décrocher la marque pour les 4 handicaps, ce qui en fait le plus grand musée de Bretagne totalement labellisée.

Le service tourisme de l'Agglomération accompagne également la Sellow dans l'obtention de la marque pour le site du Haras (pré-audit réalisé cette année et travail en amont sur le projet de halle équestre) ainsi que pour la future Cité des Moussaillons qui ouvrira ses portes à la fin de l'année 2024.

Le développement et de la valorisation de la randonnée sous toutes ses formes se sont poursuivis en 2023 : pédestre, VTT, vélo, équestre, nautique... via des cartes de randonnées et l'application Rando Bretagne Sud (qui regroupe des parcours de Lorient Agglomération et de Quimperl Communauté). Cette activité de balade permet la valorisation des patrimoines naturels, historiques et culturels le long des parcours.

Lorient Agglomération a également édité un Guide des « Balades Confort ». Il s'agit de 25 parcours de randonnée accessibles à tous (notamment aux personnes handicapées) valorisant les communes de Lorient Agglomération (rural, urbain, littoral). 1000 exemplaires ont été distribués gratuitement.


35

fiches randonnées valorisant 35 circuits inscrits au plan départementale des itinéraires de promenades et randonnées (PDIPR)


1000

exemplaires de Balades confort distribués

Dans l'application Rando Bretagne Sud :
157 parcours dont 54 pédestres, 11 VTT,
32 vélo, 3 nautiques, 2 équestres, 30 BC,
17 culturels, 8 ludiques





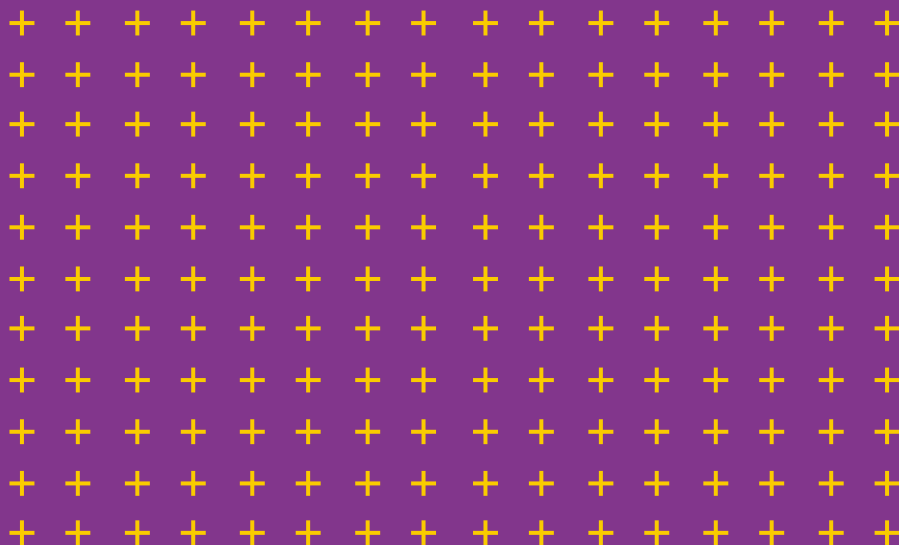
© Lorient Agglomération - N. Saint-Vincent

AXE 3 TRANSFORMER



UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le territoire s'engage pour sa transformation écologique afin de répondre aux défis des mobilités du quotidien, du changement climatique et de la transition énergétique.



UN TERRITOIRE QUI REPENSE SES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN



+ 15
arrêts à Lorient et
Hennebont en
septembre 2026



23
bornes d'information
voyageurs déployées sur
les arrêts

Améliorer les transports en commun et l'intermodalité

La Délégation de service public (DSP) Mobilités a été prolongée avec la société RATP DEV. Elle prévoit une amélioration de l'offre en transport en commun, notamment la création d'une ligne de bus T5 depuis Inzinzac-Lochrist/Hennebont vers Lorient La Base, l'adaptation de la ligne T4 fonctionnant en double antenne vers Gestel et Pont-Scorff ou encore la mise en œuvre de la ligne maritime B10 en heures creuses, et notamment en soirée.

En 2023, un partenariat a été lancé entre la Région Bretagne et les Intercommunalités de l'axe sud-Bretagne pour mettre en place le Breizh Go Sud Bretagne (augmentation des arrêts en gares de Gestel, Lorient, Hennebont et Brandérion). Une première phase débutera en septembre 2025.

Des études ont été lancées concernant le Pôle d'échanges multimodales d'Hennebont (en partenariat avec la Région, la SNCF et la Commune d'Hennebont).

Le Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs (SAIEV) a terminé son déploiement en 2023 et un nouveau système billettique permettant de voyager avec sa carte bleue a été mis à l'étude.

Mettre à niveau le réseau routier

L'année a permis de poursuivre activement des réflexions engagées en lien avec l'intermodalité autour de la RN165 avec notamment la structuration de premiers partenariats dans le cadre du lancement d'une étude générale en matière d'intermodalités à l'échelle de l'aire urbaine lorientaise (Etat, Région, Département, Lorient Agglomération, CCBBO) et la définition d'une stratégie pour lancement des premières études opérationnelles liées à l'aménagement de l'échangeur du Toul Douar.

Accompagner les usagers au changement de pratiques

Afin d'élargir l'offre de services de mobilités alternatifs à la voiture sur son territoire, Lorient Agglomération a fait appel à l'application Karos, spécialisée dans le covoiturage pour les trajets quotidiens de courte distance, principalement sur les déplacements domicile-travail. Lancée en novembre 2022, elle réunit déjà 3 000 habitants sur le territoire.

Aux côtés des lignes régulières de bus et bateaux, du service de transport à la demande, du développement des abris vélos sécurisés et des parkings relais, l'ap-



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

plication Karos répond à une demande d'habitants du territoire qui n'ont pas d'autres possibilités que de se déplacer en voiture.

Dans ce cadre, Lorient Agglomération participe aux coûts des frais de covoiturage selon un barème des kilomètres parcourus.

Dans ce cadre, un schéma des aires de covoiturage et parking relais a été voté au Conseil communautaire du 31 janvier 2023. Ce schéma précise les aires de covoiturage retenues ainsi que les modalités d'intervention de Lorient Agglomération quant à la mise en œuvre de ces aménagements (maîtrise d'ouvrage ainsi que les clés de financement). Au total, 44 aires de covoiturage ont été retenues dans le schéma.

Face à l'essor du secteur de la livraison, l'optimisation de la logistique urbaine est devenue un enjeu pour Lorient Agglomération. En s'engageant dans une Charte de logistique urbaine durable, son objectif est de garantir l'attractivité économique du territoire tout en répondant aux enjeux climatiques et de santé. Dans le cadre de sa politique de transition écologique, Lorient Agglomération œuvre au développement d'une mobilité plus sobre et plus raisonnée tant pour les personnes que pour les marchandises. Pour que les règles de logistique urbaine, et plus précisément la gestion du dernier kilomètre, tendent vers plus de sobriété, Lorient Agglomération, a intégré le programme InTerLUD dans le but de construire une Charte de logistique urbaine durable. Afin d'accompagner la transformation de la mobilité des biens, Lorient Agglomération a décidé de se doter d'une stratégie de logistique urbaine élaborée en concertation avec les communes partenaires (Caudan, Hennebont, Lanester, Larmor-Plage, Lorient, Quéven et Plœmeur) et les



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

professionnels publics et privés qui œuvrent au quotidien dans le domaine du transport de marchandises. L'élaboration de ce document cadre s'est appuyée sur une démarche de co-construction. En 2022, un diagnostic a permis une vision fine et complète du fonctionnement de la logistique sur le territoire ainsi que des pratiques et des attentes des transporteurs, des artisans et commerçants... En 2023, des groupes de travail ont permis de dégager 13 fiches actions, réparties en 3 axes :

- Agir sur les livraisons dans les centres-villes (prise en compte dans les projets de piétonnisation, amélioration de l'offre d'aires de livraisons et de leur contrôle, harmonisation des réglementations municipales...);
- Planifier la logistique de demain (réalisation d'un schéma d'implantation des activités logistiques, création d'un espace de distribution urbaine pour le centre-ville de Lorient, développement de la cyclologistique par des infrastructures et services adaptés...);
- Accompagner la transition énergétique (insertion de clauses environnementales dans les appels d'offres, information sur les possibilités de verdissement des flottes...).

Par ailleurs, en 2023, Lorient Agglomération a accompagné la Ville de Lorient dans le déploiement de deux stations d'autopartage.

Donner aux mobilités douces leur place dans l'espace public

Le Schéma cyclable d'agglomération a été adopté en début d'année 2023. Celui-ci a été élaboré en partenariat avec les Communes, mais aussi les associa-

tions cyclistes. Ce nouveau schéma comprend 534 km de voies, avec un équilibre entre rural et littoral. L'objectif final consiste à établir une connexion cyclable entre les communes de l'Agglomération mais aussi les territoires limitrophes.

Par ailleurs, pour rendre le vélo accessible à tous, l'aide à l'achat d'un vélo s'est poursuivie en 2023 : cette subvention au particulier couvre jusqu'à 20 % de l'achat d'un nouveau vélo.

Par ailleurs des ateliers de « remise en selle » ont été proposés à différents moments de l'année : ces cycles de formations à la pratique du vélo pour adultes permettent de redonner confiance aux cyclistes mais aussi de lever certains freins économiques et sociaux.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE POUR RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



© Fly4D

Faire évoluer les pratiques en matière d'urbanisme

Dans le cadre du prochain PLH 2024-2029, la lutte contre la vacance structurelle, notamment en centralités, devra être renforcée grâce à une stratégie de mobilisation des biens comprenant : des campagnes d'information, un suivi du phénomène (commune/adresse), un accompagnement des propriétaires bailleurs (Agence Départementale d'Information sur le Logement et Lorient Agglomération) et éventuellement la mise en place d'une taxe spécifique sur les logements vacants pour les communes volontaires. En 2023, afin d'amorcer la démarche, le service habitat de Lorient Agglomération s'est doté de l'outil ZLV (Zéro Logement Vacant), développé par l'État, visant à faciliter le repérage et le suivi des logements inoccupés et à accompagner les propriétaires volontaires vers une remise sur le marché de leurs logements. Une expérimentation de cet outil a été proposée à la ville d'Hennebont dans le cadre d'une étude pré opérationnelle menée par le CDHAT pour le renouvellement urbain de sa centralité. Fin 2023, Lorient Agglomération a organisé, en lien avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement à une réunion dédiée aux propriétaires bailleurs sur les aides aux travaux de rénovation, qui peuvent contribuer à la résorption de la vacance dans certains cas.

Le dispositif « Territoires pilotes de sobriété foncière »

(TPSF) est une démarche expérimentale ouverte aux collectivités signataires d'une opération de revitalisation de territoire (ORT), notamment dans le cadre des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain. Cette démarche vise à accompagner les territoires lauréats dans leur stratégie de sobriété foncière, pour conjuguer des enjeux de développement à ceux liés à l'artificialisation des sols et à l'étalement urbain. Elle permet de réinventer un modèle s'appuyant sur la qualité de vie et contribue également aux réflexions sur la mise en œuvre opérationnelle de l'objectif national « Zéro artificialisation nette ». Lorient Agglomération est l'unique lauréat en Bretagne de ce dispositif national qui a débuté le 12 octobre 2022 par la visite du Préfet puis par la signature d'une convention avec l'ANCT le 15 mai 2023. La première phase d'étude conduite par Lorient Agglomération et Audelor a permis de définir 4 secteurs démonstrateurs et de conduire un repérage exhaustif des potentiels fonciers et immobiliers mobilisables dans le tissu urbain existant. 4 enjeux ont été identifiés à Lorient Kerentrech, Hennebont Ty Mor-Kerandré, Plouay Rostervel et Languidic Bourg : optimiser l'occupation des espaces et équipements, repenser la mixité entre les activités et l'habitat, renaturer le cadre de vie, et densifier l'habitat pavillonnaire. La seconde phase, en 2024, permettra l'expérimentation pour couvrir le champ des possibles et explorer des pistes de projets contrastées sur les sites repérés pour faciliter leur transformation.



3

**PLU en révision générale,
20 procédures de
modification de PLU**



9 965

**demandes d'urbanisme
ont été instruites en 2023.
Lorient Agglomération
assure près de 70
permanences par mois
dans les mairies de
Lorient Agglomération
(hors Lorient)**



1

**outil « zéro
artificialisation
nette » de mesure de
la consommation de
l'espace mis en place**

Le suivi en continu et la capitalisation des expérimentations permettra de dégager des enseignements pouvant être utiles aussi aux autres collectivités, tant au niveau local qu'au niveau national.

Suite à la promulgation de la loi climat résilience, Lorient Agglomération a mis en place un outil permettant de mesurer la consommation d'espace au fur et à mesure de la délivrance des permis de construire ou d'aménager. La modification n°5 du PLU de Lorient a permis de prendre en compte plus particulièrement des actions en termes d'adaptation au changement climatique (nature en ville). Les PLU en révision générale de Guidel, Larmor-Plage (approuvé en 2023) et Plouay intègrent aussi un travail fin sur la sobriété foncière et la prise en compte des actions de nature en ville. Enfin, la commune de Port-Louis a été accompagnée pour la mise en place d'une charte sur les enseignes.

Permettre aux citoyens de se réapproprier et de réinvestir l'espace public

Les projets de requalification urbaine des quartiers financés par l'ANRU sur les villes de Lanester (Kerfréhour-Chataigneraie) et Lorient (Bois du Château et Kervénanec-Nord) intègrent tous des objectifs ambitieux quant à la création d'espaces publics conviviaux et qualitatifs. À ce titre Lorient Agglomération accompagne les projets portés par les villes concernées pour aboutir à des espaces publics répondant aux attentes



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

des habitants, en proposant notamment des espaces de fraîcheur résilients et en favorisant le maintien de la biodiversité.

Dans un contexte de développement rapide, le site de Lorient la Base est aujourd'hui confronté à des problématiques récurrentes en matière de circulation, de stationnement et de jalonnement, notamment en période estivale. L'année 2023 a ainsi été marquée par la conduite d'une étude d'ensemble visant à :

- Conforter l'attractivité du site,
- Structurer l'offre de stationnement existante, en cohérence avec la stratégie mise en œuvre sur le centre-ville de Lorient dans le cadre du projet « Mon centre-ville demain », en tenant compte des particularités du site de Lorient la Base, et identifier les opportunités de développement de l'offre de stationnement,
- Apaiser la circulation et sécuriser les déplacements tout en empêchant le stationnement gênant qui dénature la qualité et l'usage des espaces publics et pénalise l'accessibilité pour tous,
- Encourager l'usage des transports collectifs, favoriser la transition vers les modes actifs et œuvrer à la diversification de l'offre de mobilité en intégrant les installations de recharge de véhicules électriques, les vélos en libre-service et les autres modes de déplacements en développement,
- Préfigurer un réaménagement de certains espaces publics du site pour permettre des déplacements confortables et sécurisés.

Améliorer les performances écologiques et énergétiques des bâtiments

Des travaux de rénovation thermique ont eu lieu en 2023 :

- À l'Espace CREA à Plœmeur : remplacement des façades en structure métallique par des façades ossature bois et isolant biosourcé
- Au Parc des expositions à Lanester : enjeux d'usage de matériaux bas carbone et du réemploi

La construction du bâtiment course au large comptera parmi les premières constructions devant répondre à



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



© Fly4D

la réglementation environnementale 2020.

Des études sur la biodiversité sont menées dès la conception pour de nombreux projets, parmi lesquels :

- Les locaux des espaces naturels à Kerguelen
- L'espace CREA à Plœmeur
- Le parc des expositions à Lanester

D'une manière systématique, tous les projets en maîtrise d'œuvre interne intègrent l'usage de matériaux biosourcés : isolants, structure bois, réflexion sur l'usage de la terre crue...

En 2023, la mise en place de France Rénov' en tant que service public de la rénovation de l'habitat s'est poursuivie. L'Espace Info Habitat, guichet local de l'habitat, est désormais identifié comme Espace Conseil France Renov. Le numéro national oriente donc tous les appels émanant de propriétaires de l'agglomération vers le numéro vert de Lorient Agglomération. L'Espace Info Habitat se trouve donc fortement sollicité sur les questions liées à l'aide gouvernementale MaPrimRénov.

Le Programme d'Intérêt Général (PIG habitat) conclu avec l'Anah à destination des ménages modestes a été prorogé. Il porte sur deux thématiques : la rénovation énergétique et l'adaptation du logement à la perte d'autonomie. 200 diagnostics énergétiques complets ont été effectués par les techniciens de l'Espace Info Habitat (visites et relevés à domicile, rapports) et 49 diagnostics d'ergothérapie ont été réalisés. De son côté, l'association Aloen a également conseillé les ménages



1 656
ménages accompagnés en
logement individuel



175
copropriétés
accompagnées (22
audits énergétiques
subventionnés)



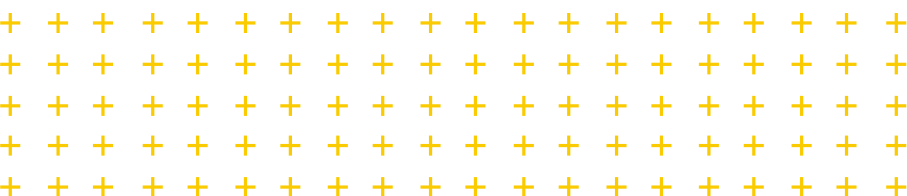
475 000 €
de subventions apportées
par Lorient Agglomération
sur le volet rénovation
énergétique

des catégories intermédiaires et supérieures. Pour les projets accompagnés par Lorient Agglomération (travaux d'isolation, de chauffage, ouvertures, ventilation), le gain de performance énergétique moyen est de 48 % (bien au-dessus du seuil mini exigé de 35 %) et les montants moyens de travaux par dossier sont de 29 962 € TTC dont 13 752 € de subvention. L'ensemble des dossiers accompagnés par le service Habitat représentent un volume de travaux global de 4,3 millions d'euros (majoritairement réalisés par des artisans locaux), projets subventionnés par l'Anah à hauteur de 1,94 M d'€. Sur les 695 000 € d'aides accordées par Lorient Agglomération : 420 000 € bénéficient à des ménages sous plafonds Anah et 275 000 € sont octroyées à des ménages sans conditions de ressources pour des projets de rénovation globale sur des passoires énergétiques, pour l'isolation par des matériaux bio-sourcés, l'installation de chauffe-eau solaires...

Sur le volet des copropriétés, les actions se sont renforcées : actions de communication et de sensibilisation, accompagnement des conseils syndicaux et gestionnaires professionnels par les intervenants de l'Espace Info Habitat (service Habitat, Aloen et ADIL).

Agir pour prévenir les risques naturels

Suite à la sécheresse 2022, un Plan de Résilience Eau a été élaboré dans le cadre d'un travail collaboratif mené en transversalité par les services de Lorient Agglomération, et partagé avec les élus ainsi que les acteurs du territoire investis dans le domaine de l'eau (pres-tataires de Lorient Agglomération, chambres consulaires, services de l'État, représentants des structures porteuses des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau et avec le concours de quelques scientifiques). Le document a été approuvé par le Conseil Commu-





© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

nautaire le 27 juin 2023 : développé autour de 5 axes, 13 objectifs et 48 actions, ce plan vise à adapter le territoire au changement climatique en relevant les enjeux de disponibilité de la ressource, de la qualité de l'eau, de la fourniture d'une eau à un coût économique acceptable pour les usagers, ainsi que ceux de lutte contre les inondations et le ruissellement.

Le Conseil Communautaire du 17 octobre 2023 a adopté les principes de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) de façon à favoriser l'infiltration des eaux de pluie au plus près de là où elles tombent et à intégrer ces techniques dans tous les projets d'aménagement afin de tendre vers le zéro rejet vers tout réseau. Ces principes prévalent également dans le schéma directeur des eaux pluviales établi entre 2020 et septembre 2023 à l'échelle des 25 communes, qui établit les zones à enjeux vis-à-vis de la gestion des eaux pluviales et programme les études et travaux que Lorient Agglomération devra engager à moyen et long terme sur son patrimoine pour remédier aux problèmes identifiés.

En matière de sobriété, une aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie (50 €) a été instituée pour les particuliers. Des actions de communication sur les écocistes en particulier, ont été déployées (documents joints aux factures d'eau des usagers, animation lors d'événements tels que le festival Lorient Océans et le Festival Interceltique). Un travail sur la tarification de l'eau a aussi été engagé, aboutissant à la définition d'une nouvelle grille tarifaire, dite progressive, assise sur 4 tranches de tarification pour les usagers domestiques et un tarif unique pour les usagers non domestiques. Sa mise en place se fera progressivement entre 2024 et 2026 sur toutes les communes de Lorient Agglomération. Dans ce contexte, il a également été décidé de la mise en place d'un chèque eau d'une valeur de 50 €, pour aider les ménages en situation de précarité, éligibles au Fonds de Solidarité Énergie.

Dans le cadre du partenariat Ecod'O avec la CCI du Morbihan qui vise à optimiser la disponibilité de la ressource en eau, des acteurs économiques ont été accompagnés dans leurs démarches de sobriété et une étude d'opportunité de réutilisation d'eaux usées traitées (REUT) a été réalisée autour de 13 stations d'épuration du ter-

ritoire du territoire, permettant d'identifier 6 sites à enjeux. Une étude approfondie a été engagée sur la REUT de la station d'épuration de Plœmeur en vue notamment, de résoudre la problématique d'arrosage du golf de Plœmeur.

En octobre 2023, au regard des diverses actions engagées dans le domaine de l'eau potable pour préserver la qualité et la quantité d'eau sur le territoire, Lorient Agglomération a été labellisé « Territoire d'eau en transition écologique » par l'association AMORCE.

À l'issue du retour d'expérience des premières années d'exercice de la compétence sur la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), Lorient Agglomération a engagé une étude d'analyse critique des ouvrages retenus en 2018. Cette analyse a permis d'établir trois listes d'ouvrage sur la base d'une grille multicritères techniques, réglementaires, juridiques et financières. À l'issue de cette analyse, une nouvelle liste d'ouvrage a été adoptée au conseil communautaire du 17 octobre 2023 qui comprend 7 ouvrages à gérer au titre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations et 3 ouvrages à gérer au titre de la Gestion du trait de côte.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



10 209 608 M³

d'eau potable ont été produits en 2023 ; le territoire de Lorient Agglomération a par ailleurs fourni de l'eau en quantité à ses voisins de AQTA et CCBBO notamment (volume de 1 529 766 m³ délivré, en diminution de 12 % par rapport à 2022).



21 859

mètres linéaires de réseaux eau potable ont été renouvelés en 2023 (soit 0,91 % du linéaire total des réseaux), favorisant le rendement global des réseaux qui est établi pour 2023 à 88 %.



351

demandes, issues de toutes les communes de Lorient Agglomération, ont été instruites pour attribution d'une aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie, dont 322 ont reçu un avis favorable ; le montant des aides versées s'est élevé à 16 100 €.

UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



Contribuer à l'autonomie énergétique décarbonée

Les conséquences de la crise énergétique, amorcée fin 2021, ont fortement impacté Lorient Agglomération, ses communes, partenaires et plus globalement l'ensemble du territoire en 2023. En effet la facture énergétique a été multipliée par deux par rapport à 2022. Cependant et dès l'été 2022 ces conséquences avaient été anticipées par la mise place d'un Plan de résilience énergétique intégrant 50 actions dont des actions de sobriété à court terme qui ont permis pour Lorient Agglomération et ses communes une réduction significative des consommations : 14 % entre 2021 et 2023 pour Lorient Agglomération (soit 1,8 M€ TTC d'économie et 500 tonnes de CO₂ évitées), 16 % pour les communes en moyenne dont 45 % pour l'éclairage public seul (soit 4 M€ TTC d'économie et 3 000 tonnes de CO₂ évitées).

Concernant le **développement d'énergie renouvelable**, différentes actions ont été menées par Lorient Agglomération :

- Déploiement du photovoltaïque : des centrales en autoconsommation ont été mises en service au centre de stockage des déchets non dangereux de Kermat à Inzinzac-Lochrist, sur les stations d'épuration de Kerolay, Groix, Hennebont, et Guidel, ainsi que sur l'ombrière de la salle serveur Innova. Ces centrales ont bénéficié de financements du plan de relance et du feder de la région Bretagne. Les nouvelles installations du parc photovoltaïque de Lorient Agglomération

développent une puissance de 1453 kWc pour 7 830 m² de modules (soit 556 kWc de plus en 2023 pour 2 705 m² de modules supplémentaires). Ces installations (18 centrales) produiront ainsi 1 600 000 kWh/an avec une production totale estimée des nouvelles installations à 800 000 kWh.

Par ailleurs, le projet de ferme solaire du centre de stockage des déchets ultimes de Kermat a été désigné lauréat d'un appel d'offres national permettant ainsi d'obtenir un tarif de vente de l'électricité garanti pendant 20 ans. Le marché de conception-construction a également été attribué en 2023. Ce projet verra 25 000 m² de panneaux photovoltaïques installés sur les alvéoles en post-exploitation du centre d'enfouissement à Inzinzac-Lochrist. La puissance installée sera de 5 MWc et le coût d'opération de 5 M€ HTVA entièrement financé par la régie autonome énergies de Lorient Agglomération. L'installation produira environ 6 000 MWh d'électricité renouvelable par an soit l'équivalent de la consommation de 2 125 foyers.

Plus largement, sur le territoire, la SEM XSEA a également été lauréate en 2023 de l'appel d'offres national pour l'installation d'une ferme solaire sur l'ancienne carrière de Coët Megan à Languidic. La puissance installée sera de 4 MWc avec la pose de plus de 6 700 panneaux sur les deux plateaux du site. La centrale permettra une production annuelle de l'ordre de 4,4 GWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 1 700 foyers. Les ombrières de parking du SDIS d'Hennebont, du Parc des expositions et de la salle des fêtes de Caudan ont également été mises en service en 2023.

La plateforme de services énergies de Lorient Agglomération a également apporté son expertise à la SEM Keroman pour accompagner le développement du projet de centrale photovoltaïque du port de pêche de Lorient. En 2023 les études ont été finalisées et les marchés lancés pour un projet de 675 kW qui produiront 730 000 kWh d'électricité renouvelable qui sera directement et totalement consommée par les équipements du port de pêche dont la production de froid pour les criées, les ateliers des mareyeurs et la production de paillettes de glace.

- Chaleur renouvelable : Lorient Agglomération et Quimperlè Communauté, en partenariat avec l'ADEME Bretagne, ont confié la mise en œuvre d'un contrat d'objectif territorial de développement de la chaleur renouvelable (COTEnR) à la SPL Bois Énergie Renouvelable pour une période de 3 ans qui s'est achevée en 2023. Le montant global des subventions concernées par l'accompagnement COTEnR est de

7 689 043 € pour un montant estimé prévisionnel d'investissement de 20 396 611 €, pour un effet levier conséquent. Pour 1 € de subvention engagé, 2,65 € de travaux pour les entreprises du territoire, pour 1 € d'accompagnement (coût du COTeNR), 12,81 € de subventions pour le territoire et 34 € d'investissement (travaux) sur le territoire.

- Méthanisation territoriale : L'accompagnement d'un projet de méthanisation territoriale à Plouay s'est poursuivi en 2023. Il a pour objectif d'associer majoritairement les agriculteurs au capital et de produire du biogaz pour l'injecter dans le réseau de distribution GRDF.
- Eolien offshore : Lorient Agglomération a suivi attentivement et avec intérêt, en 2023, le lancement de l'appel d'offres par le ministère de la transition écologique pour l'installation d'une douzaine d'éoliennes d'une puissance totale de 250 MWc à l'horizon 2030 au large de Groix. Lorient Agglomération a ainsi mis en avant avec ses partenaires dont la Région

Bretagne la capacité de notre territoire à s'inscrire dans ce projet avec nos entreprises, nos formations et nos ports en capacité d'accueillir des activités de logistique pendant les phases de construction et de maintenance pendant les 20 ans d'exploitation.

Concernant les **travaux d'optimisation énergétique sur le patrimoine communautaire**, plusieurs chantiers ont été livrés en 2023 : optimisation du chauffage du Parc expos (septembre 2023), du centre de secours Groix (juin 2023) et du golf de Plœmeur (Mai 2023), éclairage led de l'hébergement du centre nautique de Kerguelen (Mai 2023). Ces travaux vont permettre à terme d'économiser 220 000 kWh/an soit 60 tonnes de CO₂/an.

D'autres dossiers, en 2023, en études ou en travaux ont bénéficié d'une attention particulière afin d'optimiser leurs consommations d'énergies futures : halle nautique exemplaire de Kerguelen Sport Océan, Moulins des princes, le centre de secours Bubry, le plateau de bureau de la direction de l'eau et de l'assainissement, le bâtiment course aux larges, la salle équestre du Haras, la rénovation du bâtiment CREA, la déchèterie Kerbus à Groix, la rénovation du bâtiment du golf de Plœmeur, la Cité des moussaillons à la Cité de la Voile. Le Schéma directeur immobilier et énergies a été élaboré en 2023 pour prendre en compte les attendus du décret tertiaire : suivi précis et évaluation permanente des consommations et dépenses énergétiques du patrimoine communautaire avec en particulier la réalisation du bilan énergies et gaz à effet de serre pour l'ensemble du patrimoine et des compétences.

La décarbonation des mobilités s'est poursuivie en 2023 : les travaux d'infrastructure menés pour permettre de décarboner les transports maritimes et terrestres ont connu des avancées significatives en 2023. La station BIO-GNV du dépôt de bus de Quéven a été livrée et mise en exploitation en juin 2023 (1,6 M€ HTVA de travaux avec des financements DSIL et Feder régional à hauteur de 1 M€). Les travaux concernant la charge rapide de la station hydrogène du dépôt de bus de Lorient, ont été finalisés rapide en 2023, les travaux de la charge lentes se poursuivent (4,5 m € HTVA avec obtention de financement de l'Ademe France 2030). Enfin, les marchés de travaux de la station BIO GNV de Lorient ont été notifiés fin 2023 (2,8 M€ HTVA), suite aux études de conception. Le chantier devrait se terminer en septembre 2024

24 communes sont adhérentes en 2023 au service de **conseil énergie partagé (CEP)**. Le second programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité



© Hervé Colomer



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

L'évaluation à mi-parcours du Plan Climat Air Énergie Territoriale (2020-2025) a été réalisée. Elle a mise en évidence un bon niveau de mise en œuvre des actions, des avancées significatives notamment dans les mobilités et également des points de vigilance comme le faible taux de couverture énergétique. Cet exercice a été l'occasion d'élaborer un Plan d'action qualité de l'air visant à protéger la santé des habitants en limitant les émissions polluantes.



© Hervé Colomer


77

contrats MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques), soit 676 181 €/an d'aides captées pour les agriculteurs du Scorff et du Blavet aval

Énergétique (ACTEE) a été clôturé en 2023 : plus de 40 diagnostics et audits ont ainsi été financés pour les communes, soit 655 000 € d'aides financières dont 535 000 € seront directement reversées aux communes. Par ailleurs, dans le cadre du CEP, 12 communes ont bénéficié d'un bilan annuel de leurs consommations et dépenses énergétiques (bâtiments -éclairage public- véhicules municipaux). 4 communes ont également sollicité des bilans intermédiaires en raison de la hausse des prix de l'énergie et pour évaluer les mesures de sobriété qu'elles avaient mises en place. Enfin 16 diagnostics de bâtiments communaux ont été réalisés ainsi que 18 notes d'opportunité de développement des énergies renouvelable, 23 projets de rénovation énergétique ont été accompagnés et une tournée d'optimisation des régulations de chauffage a été réalisée à la demande d'une commune.

Dans le cadre de la démarche de **mutualisation de la collecte des Certificats d'Économie d'Énergies (CEE)**, les travaux d'économie d'énergie réalisés par les communes, les partenaires et par Lorient Agglomération ont été valorisés en 2023 pour un volume de 110 GWhcumac. 75 GWhcumac ont été vendus en 2023 pour 570 000 € dont pour les communes soit 100 000 € reversés aux communes, 450 000 € à la SEM Keroman et 20 000 € pour des travaux d'optimisations énergétiques réalisés sur le patrimoine communautaire.

Le groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel est composé de 45 membres. Dans un contexte particulièrement tendu sur les marchés en 2022, le marché contractualisé par Lorient Agglomération est arrivé à son terme après 3 années de fourniture, qui avait protégé la collectivité de hausses importantes jusqu'en 2022 par un achat sur les marchés à terme. La fixation des prix pour l'année 2023 a été opérée en juillet 2022, avec pour conséquence un doublement des prix du gaz et de l'électricité. Seule l'année 2023 a

été fixée de façon à bénéficier de la baisse des prix sur les marchés ce qui devrait permettre de constater dès 2024 une baisse significative de 40 % sur les factures d'électricité et de gaz.

Vente d'énergies / régie autonome énergies : Lorient Agglomération produit de l'énergie sur son patrimoine, dont les recettes sont gérées par une régie autonome. Dans ce cadre, la valorisation et la vente du biogaz issu du centre de stockage des déchets ménagers a permis de traiter 2 000 000 m³ (soit 1600 tonnes de CO₂ évitées) et a généré 1 M € de recette de vente de biométhane. Par ailleurs, la valorisation et la vente d'électricité issue des centrales photovoltaïques installées sur le patrimoine de Lorient Agglomération s'établit à 1200 MWh pour une valorisation financière de 240 000 € (+6 % par rapport à 2022).

Promouvoir et accompagner la transition des productions primaires, agricoles et halieutiques, en lien avec les besoins du territoire

De nombreuses actions ont été menées à destination du monde agricole dans le cadre des Contrats de bassin


889

élèves sensibilisés eu tri et à la prévention lors des animations scolaires proposées en 2023


180

aides à l'achat (composteurs, couches lavables, poulaillers) versés à des ménages en 2023, 102 aides à la location d'un broyeur

**591**

kg/an/habitant
de déchets produits,
578 kg/hab/an en 2022 soit
une augmentation de 3%

**51538**

tonnes collectées
en porte à porte
(donnée stable),
soit 243 kg/hab/an

**12 909**

tonnes collectées
en apport volontaire
(diminution de 5 %), soit
61 kg/hab/an

**60 771**

tonnes collectées
en déchèterie (hausse de
7 %) - 287 kg/an/hab

**32 132**

tonnes enfouies
(hausse de 0,4 %)

**64,7 %**

valorisation matière
(hausse de 0,7 %) -
objectif 65 % en 2025

versant du Scorff et du Blavet avec notamment une forte mobilisation sur les mesures agro-environnementales et l'engagement d'une démarche qualité de l'eau sur les exploitations agricoles située sur les périmètres de captages.

Faire de l'agglomération un territoire vertueux en matière de prévention et valorisation des déchets

En 2023, la phase expérimentale du tri des plastiques durs en déchèterie a été validée, avec la mise en place de cette filière de façon pérenne sur Caudan et Guidel au premier trimestre 2024.

Le tri du polystyrène de calage sur les déchèteries de Caudan et Guidel, démarré en juillet 2023, se poursuivra en 2024.

Installés dans un local à Caudan, les ateliers du faire soi-même, proposent tout au long de l'année des animations grand-public pour apprendre les techniques de réemploi en alternative au tout-jetable. Ces animations ont été relancées au dernier trimestre 2023, lors de la semaine de réduction des déchets en novembre 2023. Jardin naturel, cosmétique, couture, cuisine anti-gaspi, recyclage d'objet, réparation de son vélo... Les participants sont très satisfaits de la diversité et de la qualité des interventions.

Dynamiser l'économie circulaire

Les déchèteries sont équipées de points réemploi qui permettent de recueillir des biens ou équipements encore en état de fonctionnement dont les propriétaires souhaitent se séparer afin de leur donner une seconde vie. La collecte est assurée par un prestataire qui assure dans un second temps le tri ou la valorisation. Les objets réutilisables sont remis en état et revendus d'occasion, ceux qui ne peuvent l'être sont valorisés dans les différentes filières de traitement existantes. Par ailleurs, l'exploitation de la matériauuthèque de la déchèterie de Caudan d'est poursuivie en 2023. Le projet fonctionne maintenant en autonomie. L'objectif est de détourner des matériaux réutilisables des déchets : planches, quincailleries, vieilles menuiseries, équipements sanitaires.

Enfin, afin de réduire les déchets générés à l'occasion des événements festifs du territoire, Lorient Agglomération a établi un partenariat avec un ESAT du territoire pour la location et le lavage de vaisselle réutilisable, en plus du service de gobelets déjà existant depuis 2011. -Le Schéma de promotion des achats responsables (SPAR) a été adopté en octobre 2023, élaboré en partenariat avec les acteurs économiques du territoire. Il

détermine les objectifs de l'inclusion sociale, des dimensions environnementales et économiques dans les achats, et les modalités de mise en œuvre et de suivi. Le SPAR se construit autour de 4 enjeux principaux pour la période 2023-2027 : la transition écologique et la protection de la santé ; le renforcement des achats inclusifs ; la performance et l'organisation ; les achats innovants au service du territoire. Chaque enjeu se décline en objectifs et indicateurs de suivi. Il a été conçu en cohérence avec les autres plans et politiques publiques : Plan Climat Air Énergie territorial, Plan de prévention des déchets, Plan de mobilités...

Lorient Agglomération a renouvelé plusieurs contrats de concession majeurs relatifs aux mobilités, aux équipements muséographiques, aux équipements nautiques, au parc des expositions en 2023, pour un montant global de 421 M€ HT. 177 marchés ont été conclus en 2023 pour un montant de 82 M€ HT dans un contexte économique toujours inflationniste.





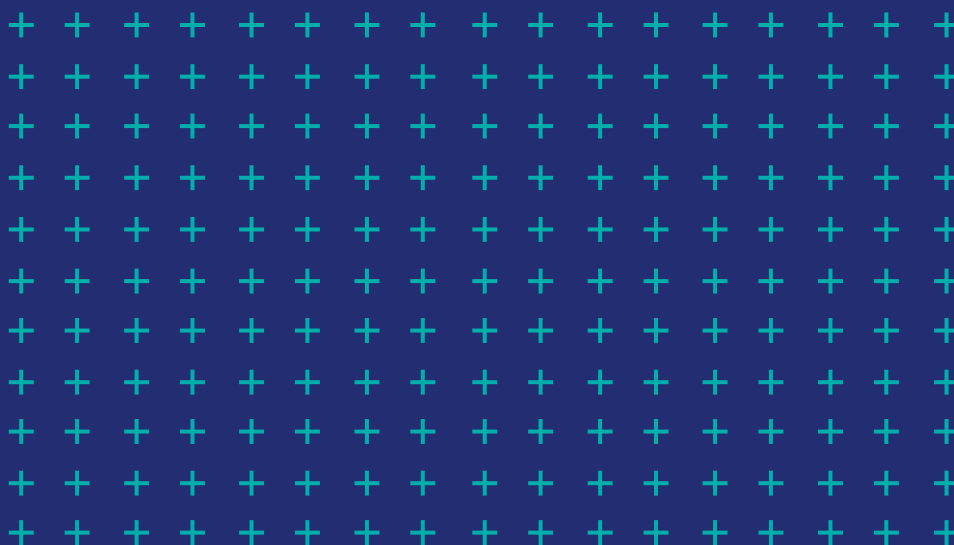
© Wan Zedda

AXE 4 ÉQUILIBRER



UN TERRITOIRE AMÉNAGÉ POUR LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS

L'axe « Équilibrer » du Projet de territoire ambitionne de garantir un aménagement du territoire adapté entre littoral, villes et campagne pour permettre à tous les habitants de bénéficier d'un égal accès au numérique ou aux services publics quel que soit leur lieu de vie.



UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ, ENTRE VILLES ET RURALITÉS

Développer les pôles de centralité regroupant les fonctions essentielles

Des actions sont programmées sur les années à venir dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et des Plans locaux d'urbanisme (PLU) de façon à renforcer les centralités et à le traduire réglementairement.

Assurer la proximité et l'accessibilité des services publics sur l'ensemble du territoire

Afin de mesurer les besoins et attentes des communes en mutualisation dans le domaine des services techniques, un questionnaire a été soumis aux 25 communes début 2023, dégagant ainsi des pistes de travail en commun. Des réunions se sont par ailleurs tenues régulièrement avec l'ensemble des DGS ou des DST des communes. Des Comités Locaux de l'eau ont également été organisés par secteur géographique, afin d'anticiper et coordonner au mieux les travaux de réseaux eau potable, eaux usées et eaux pluviales avec ceux de la voirie et des divers réseaux des communes. En 2023, la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), élaboré en 2015, s'est poursuivie. Celui-ci porte sur un programme de travaux de 9 années concernant 75 établissements recevant du public. Il a permis de mener les travaux d'aménagements extérieurs nécessaires sur plusieurs sites : Kerguelen Sport Océan, la Maison de l'île Kerner, le terrain d'accueil des gens du voyage de Guidel ainsi que la pépinière et la maison des entreprises à Plouay ont pu en bénéficier.



© Fanch Gallvel



12
sites ont bénéficié d'une
attestation de levée des
obstacles depuis 2016 (sur
les 75 sites déclarés dans
l'agenda d'accessibilité)



1 011 496 €
afin d'accompagner
des porteurs de projets
publics et privés avec du
LEADER

Valoriser les atouts de la ruralité

Le LEADER est un programme de subvention européen destiné à financer des projets participant au développement et à l'attractivité des zones rurales. Piloté par la Région par le biais d'un contrat de partenariat conclu avec l'Europe, ce programme est ensuite décliné à l'échelle de chaque Pays breton. LEADER est l'acronyme de « Liaison entre actions de développement de l'économie rurale ».

Le périmètre du Pays de Lorient Quimperlé a été sélectionné afin de porter un nouveau dispositif LEADER sur la période 2023/2027. Dans ce cadre, un travail de contractualisation a été mis en place en 2023 avec la Région et des documents de communication ont été élaborés. Ce nouveau dispositif permet d'accompagner les thématiques suivantes :

- Soutenir les formes innovantes de protection des ressources naturelles et de la santé,
- Développer un tourisme durable,
- Favoriser le développement de filières alimentaires locales et de l'économie circulaire,
- Soutenir les projets des acteurs du territoire en faveur du développement durable,
- Renforcer la cohésion et la santé des habitants des espaces ruraux.



© Sonia Lorec



UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE

Faire de Lorient Agglomération un territoire 100 % connecté

En 2023, Lorient Agglomération a développé son réseau d'antennes LoRa, initié lors du projet des déchèteries connectées. L'extension a été réalisée notamment pour la connexion et le pilotage des armoires d'éclairages publics en partenariat avec la commune de Plœmeur, mais également pour des capteurs d'autres communes comme le CO₂ par exemple à Lorient. Près de 20 antennes LoRa ont été déployées. 140 armoires d'éclairages publics ont été connectées et environs 480 capteurs de données (compteurs de CO₂, de fréquentation des déchèteries...). Lorient Agglomération a également renforcé en 2023, la sécurité de son réseau de fibres optiques privé, support de communication et de partage d'infrastructures numériques avec les partenaires communaux ou entités publiques. Le projet a consisté à la pose de fourreaux sur un tronçon entre les communes de Quéven et de Pont-Scorff qui permettra d'assurer une continuité de services sur les réseaux de communications électroniques déployés par l'Agglomération et les services aux communes et partenaires.

Accompagner la transition numérique auprès de tous les usagers

Lorient Agglomération s'est lancé dans la démarche Portréa portée par le Lab access de Rennes. Cette plateforme à destination des professionnelles de l'inclusion et des communes, permet d'identifier les fragilités dans la relation e-administrative dans un territoire et le risque de non-recours au droit de citoyens. Cette plateforme permet par conséquent d'orienter les usagers en difficulté. Sur une première étape, l'objectif est de coconstruire une base de données avec les acteurs locaux pour créer des indicateurs composites (structures d'aidants, infrastructures numériques, niveau d'éducation, débits internet...). Lo-



450 K€

d'investissement pour le déploiement du territoire intelligent. Lorient Agglomération a été bénéficiaire de fonds européens en Bretagne « Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19 » pour la pose des fourreaux de fibre optique à hauteur de 80 % du projet et pour un montant de 254 K€ de subvention.



30 €

de subvention versés pour l'inclusion numérique

rient Agglomération poursuit également son soutien à l'association DÉFIS qui anime un escape game sur la thématique numérique responsable, créé par Lorient Agglomération et une entreprise, pour un public en situation de décrochage numérique. Enfin, Lorient Agglomération soutient également la formation préqualifiante DIGISKOL composé d'un partenariat entre l'association Défis et l'AFPA pour accompagner la transition numérique et la lutte contre la fracture numérique.

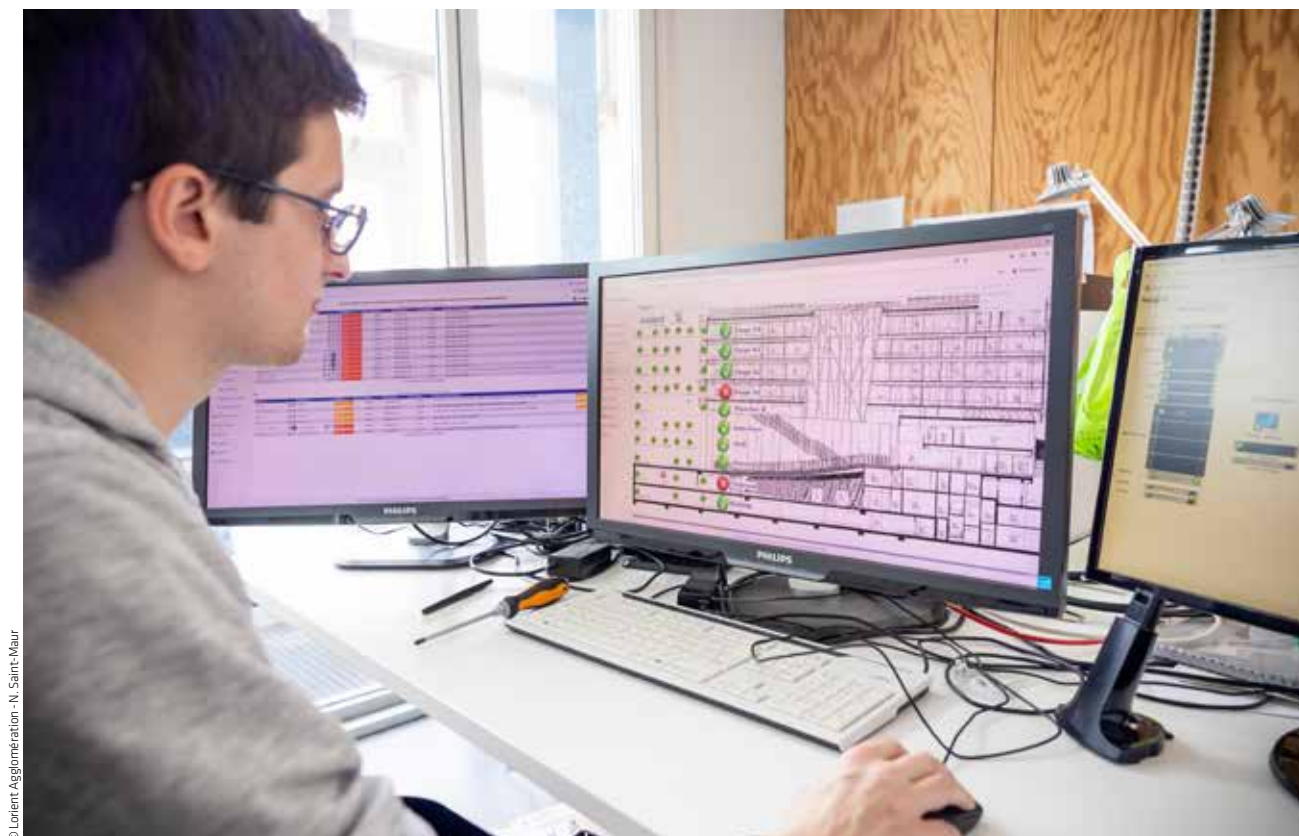
Agir pour un numérique responsable

En 2023 Lorient Agglomération a finalisé la construction de son nouveau centre de données. Cet outil territorial permet l'hébergement, la sécurisation et la gestion des systèmes d'information de l'Agglomération mais également de certaines communes et partenaires. Plus de la moitié des communes de l'agglomération mutualisent tout ou une partie de leur système d'information. Ils sont hébergés dans les centres de données territoriaux de l'Agglomération. Ce nouveau centre de données, plus durable a été construit avec des containers maritimes recyclés, une ombrière supportant des panneaux solaires qui sont également recyclés, l'utilisation d'une technologie de free cooling pour le refroidissement de la salle informatique... L'électricité produite sur place est réinjectée dans le centre de données pour baisser la consommation de l'équipement.

Lorient Agglomération a été bénéficiaire de fonds européens en Bretagne « Financement dans le cadre de la



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19 » pour la pose des fourreaux de fibre optique à hauteur de 80 % du projet et pour un montant de 1,1 M€ de subvention. Lorient Agglomération a également été lauréate de l'appel à projet Territoire Intelligent et Durable avec son projet CELTIC, utilisant des capteurs de données et le réseau LoRa pour développer des modèles prédictifs sur la thématique de la submersion marine et du maintien en condition opérationnelle des ouvrages maritimes gérés dans le cadre de la compétence GEMAPI. Ce projet va également permettre de mettre en œuvre des capteurs sur les compteurs d'eau, les points d'apports volontaires verres... et d'élaborer à partir de la plateforme « Big data » interne, des tableaux de bords de suivis pour la connaissance des usages et accompagner le changement de comportement par la pédagogie. Ce consortium porté par l'Agglomération regroupe une entreprise de Lanester Watteco et l'Université de Bretagne Sud (UBS) avec deux de ses laboratoires. Cet appel à projet est cofinancé par la banque des territoires dans le cadre du plan France 2030.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



1,6 M €
pour la fourniture d'un
nouveau datacenter (dont
1,1 M€ financés par
l'Europe)



6 M €
sur 3 ans pour le projet
Celtic (dont 2,9 M€ de
subvention dans le cadre
du plan France 2030)





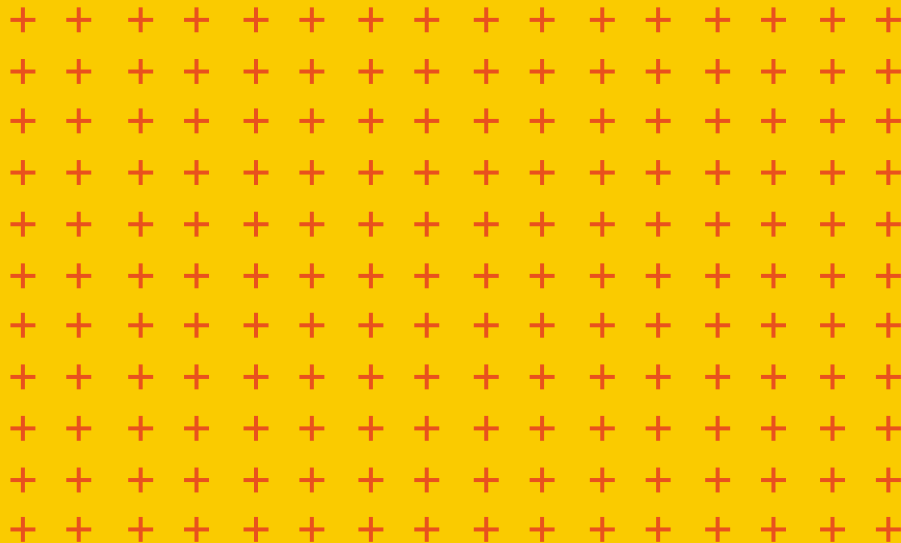
© Wan Zetlla

AXE 5 COOPÉRER



UN TERRITOIRE ACTEUR DU RÉÉQUILIBRE DE LA BRETAGNE

Lorient Agglomération impulse une dynamique
avec ses territoires voisins pour améliorer
le cadre de vie (mobilités, habitat, environnement)
et réassurer la place du territoire comme
3^e pôle breton.



UN TERRITOIRE QUI IMPULSE LA SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Renforcer la proximité de l'agglomération auprès de ses communes membres

Le Contrat Territorial est un nouveau dispositif de financement des projets d'investissement communaux proposé par Lorient Agglomération. Celui-ci vient renforcer plus fortement l'ambition d'une solidarité communautaire affirmée en direction des communes les plus éloignées des centralités. Doté d'une enveloppe d'un montant de 7,105M€, réparti entre les 25 communes, le Contrat Territorial se déploie selon des critères définis, adaptés à la réalité territoriale. Simple, il se matérialise par une enveloppe financière unique et une demande accessible en dématérialisé. Souple, entre 2024 et 2028, il permettra d'apporter son soutien à tous les projets communaux sans thématique prioritaire mais répondant aux orientations du Projet de Territoire. Les trois autres fonds d'intervention communautaire (numérique, structurant et ruralités) en cours d'exécution ont fait l'objet de réalisation en 2023, soit à travers l'attribution de fonds de concours par le Conseil communautaire (1.3M€), soit à travers le versement de fonds aux communes (0.83M€).



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



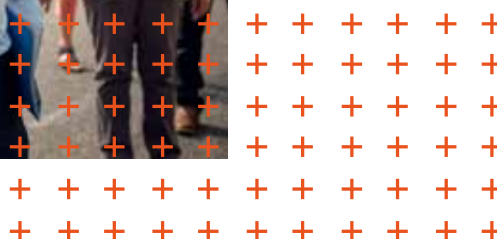
7 M€
Enveloppe globale du
contrat territorial

Faciliter les coopérations entre communes pour améliorer l'offre de services

Dès 2020, l'Agglomération a développé des réseaux de proximité et de partenariat avec les 25 communes dans un objectif de partage d'expérience, d'une meilleure connaissance de l'action communautaire ou encore de favoriser les contacts avec les partenaires institutionnels de l'agglomération. C'est le cas pour le réseau « Aides et Subventions publiques » créé fin 2021 et qui peut être défini par une approche transversale et partenariale, sur les différents mécanismes de subventions publiques pouvant être mobilisés sur le territoire. Son originalité : un format mixte (élus et services). Sa plus-value : l'intervention des différents partenaires financeurs. Les sujets abordés sont variés : les fonds d'intervention communautaire, les dispositifs financiers l'État comme le fonds Vert, la Politique Régionale et les Fonds européens notamment...



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur





© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Améliorer l'implication des communes au travers d'une gouvernance communautaire partagée

L'article premier de la loi Engagement et Proximité de 2019 prévoit la possibilité pour les intercommunalités et leurs communes membres, de se doter d'un pacte de gouvernance dont le but est de faciliter le dialogue, la coordination et l'association de l'intercommunalité, des maires et des habitants afin de renforcer les liens entre eux. La concertation réalisée pour l'élaboration du Projet de territoire a conduit à la nécessité de s'engager dans la réalisation d'un pacte de gouvernance. Celui-ci vient fixer les principes fondateurs des relations entre l'agglomération et les 25 communes.

Par ailleurs, la première édition du guide « L'Agglo à votre service » édité à l'attention des élus et agents municipaux pour réunir dans une même publication les services proposés par l'Agglomération à l'attention des communes, des entreprises et des habitants répond à cet enjeu, en apportant un premier niveau de réponse pour les agents des communes, fréquemment sollicités sur les compétences inter-

communales de proximité.

Par ailleurs, les différents « réseaux de proximité » proposés par Lorient Agglomération (DGS ; DST ; Communication, Aides et Subventions Publiques...) en direction des communes viennent amplifier cet objectif de gouvernance communautaire partagée. C'est le cas aussi des visites du Président de Lorient Agglomération dans les communes.



33
actions à décliner dans
le cadre du Pacte de
gouvernance, 10 réalisées
en 2023



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



UN TERRITOIRE QUI S'APPUIE SUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Permettre aux citoyens et acteurs socio-économiques de participer à la définition et l'évaluation des politiques publiques

Chaque année, différentes enquêtes publiques sont menées par Lorient Agglomération pour permettre aux habitants et acteurs socio-économiques d'exprimer leurs avis sur des projets communautaires. En 2023, deux enquêtes ont été menées sur les projets de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales à Guidel et les projets de zonages d'assainissement des eaux pluviales à Larmor-Plage.

Lorient Agglomération, la Région Bretagne et Naval Group ont organisé une concertation préalable volontaire relative à leur projet commun de dragages et gestion à terre des sédiments dont la qualité ne permet pas leur immersion. Ceux-ci nécessitent de fait une gestion à terre pour être traités avant d'être valorisés, dans un souci d'économie des matières premières et de protection de l'environnement marin. La concertation ouverte du 6 avril au 4 mai 2023 a recueilli 26 contributions. Une présentation publique du projet a également été organisée le 13 avril à Lorient. La majorité des contributions porte sur le projet d'ouvrage de déchargement des sédiments à la Becquerie à Hennebont. Suite à ces retours, les porteurs de projet ont indiqué tenir compte des besoins et contraintes exprimés en modifiant le projet de façon à garantir la pérennité des activités sur le Blavet.

Enfin, l'ensemble des Conseils communautaires sont consultables en live streaming et en replay sur le site de Lorient Agglomération.

Faire connaître et reconnaître l'action de l'Agglomération auprès des citoyens et acteurs socio-économiques

L'un des principaux objectifs en communication de Lorient Agglomération est de permettre aux habitants et acteurs socio-économiques d'identifier les actions qu'elle mène à leur service. Différentes actions concourent notamment à assurer cette lisibilité :

- La mise en place d'une programmation signalétique : pérenne ou transitoire, la signalétique concourt à faire identifier l'action communautaire sur l'espace public à l'échelle des 25 communes-membre. Une charte graphique a été développée pour rendre immédiatement identifiable Lorient Agglomération

Du 18 au 26 novembre

Semaine de réduction des déchets

Visites, conférence, animations

APPRENDRE À RÉQUIER, RÉPARER, RÉEMPLOYER



au premier coup d'œil. En 2023, de nouvelles installations ont été posées, notamment à l'Espace Info Habitat ainsi qu'à la Maison de l'Agglomération.

- L'organisation de campagnes de communication : affichage, radio, sponsoring digital... Les campagnes de communication contribuent, par des actions « coup de poing », à identifier les compétences de Lorient Agglomération par ses habitants. Différentes campagnes ont été organisées en 2023 sur le logement étudiant ou encore la Semaine européenne de réduction des déchets.

L'organisation d'une opération « Les Visages de Lorient » en janvier 2023, pour valoriser la diversité des métiers de Lorient Agglomération a d'ailleurs été nommée à Cap'Com lors des Rencontres nationales de la

communication numérique dans la catégorie « Participation des agents ».

- Les relations presse : envoi de communiqué, mise en place de points presse, organisation de voyages de presse... Chaque année, des centaines d'actions presse sont organisées par Lorient Agglomération de façon à assurer la visibilité de ses actions à toutes les échelles, du local à l'internationale et auprès de l'ensemble des rédactions : de la presse locale à la presse nationale ou encore auprès de la presse spécialisée. Les relations presse concourent ainsi à la transparence de l'action publique mais aussi à crédibiliser les actions menées par Lorient Agglomération en tant qu'acteur incontournable en Bretagne Sud.
- La diffusion du magazine bimestriel « Les Nouvelles » en toutes boîtes aux lettres : le magazine contribue à l'égal accès de tous à l'information institutionnelle. Sa stratégie éditoriale se veut accessible et inclusive et s'organise autour de cinq rubriques : « De saison » permet d'ancrer le numéro dans l'actualité récente du territoire, « C'est l'agglo » permet de valoriser directement l'action communautaire, « Dossier » permet d'apporter une vision enrichie sur un sujet par numéro, « Mon territoire » permet de valoriser le territoire auprès des habitants et enfin « Sortir » relaie en quelques dates les prochaines activités événementielles à venir.
- La présence sur les réseaux sociaux : Lorient Agglomération est présente sur Facebook, Instagram, X (ex-Twitter), LinkedIn et YouTube. L'intérêt de la multiplication de ces canaux est multiple : la viralité des informations est décuplée ; l'information devient aussi ascendante grâce aux commentaires ou questions adressés par les Internauteurs sur les pages de Lorient Agglomération ; la présence sur les

réseaux sociaux permet de fédérer les partenaires et satellites de Lorient Agglomération autour d'actions communes et enfin elle mobilise une communauté d'habitants impliquée dans la vie de l'Établissement et soucieuse de promouvoir la qualité de vie de leur territoire. Une communauté de plus de 50 000 abonnés suit Lorient Agglomération sur les réseaux sociaux. La ligne éditoriale de Lorient Agglomération sur X a d'ailleurs été récompensée par un « Hashtag de bronze » lors des rencontres nationales de la communication numérique en septembre 2023.

Conforter le rôle du Conseil de Développement dans les dynamiques participatives

Des actions sont programmées sur les années à venir pour associer le Conseil de développement lorsque des projets menés par Lorient Agglomération intègrent une dimension participative.



© Farth Galvel



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

UN TERRITOIRE QUI RENFORCE SES COOPÉRATIONS AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

S'affirmer comme le 3^e pôle breton

En juin 2023, les 5 intercommunalités de Bretagne Sud (Auray Quiberon Terre Atlantique, Bellevue Blavet Océan Communauté, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté) ont décidé de créer une alliance métropolitaine pour partager des sujets communs et parler d'une seule voix vis-à-vis des partenaires que sont notamment l'État et la Région Bretagne. Ces 5 intercommunalités se regroupent autour d'un bassin de mobilité représentant 550 000 habitants, premier bassin de population de Bretagne. Au moment où la Région Bretagne entame les discussions avec l'État dans le cadre du volet mobilité multimodale de son contrat de plan État-Région (CPER) dont les principaux enjeux sont de poursuivre les chantiers ferroviaires en Bretagne, l'alliance métropolitaine Bretagne Sud compte faire de l'axe ferroviaire Vannes-Lorient-Quimperlé un axe des mobilités du quotidien avec une offre de TER à haut niveau de service dans la logique du développement de RER métropolitains annoncée par le Président de la République le 27 novembre dernier et confirmée par la Région Bretagne (projet Breizh Go Express). De plus, toujours dans une logique multimodale, les 5 intercommunalités de cette alliance

souhaitent défendre ensemble les projets d'aménagements autour des RN165 et RN24, les connexions entre les différents réseaux de transports collectifs, les actions de lutte contre l'autosolisme par l'encouragement du covoiturage (ex. aires de covoiturage, voies réservées aux covoitureurs, etc.) ou l'articulation des schémas cyclables des intercommunalités en lien avec les schémas cyclables départementaux. L'alliance historique de ces 5 intercommunalités - présidées par Philippe Le Ray pour Auray Quiberon Terre Atlantique, Sophie Le Chat pour Bellevue Blavet Océan Communauté, David Robo pour Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Fabrice Loher pour Lorient Agglomération et Sébastien Miossec pour Quimperlé Communauté - traduit l'ambition de travailler collectivement sur d'autres sujets qu'elles partagent comme le tourisme, le nautisme, le foncier, l'habitat, l'eau ou le développement économique. L'alliance métropolitaine Bretagne Sud jette les bases historiques de nouvelles

coopérations entre intercommunalités au bénéfice de leurs populations et de la qualité de vie en Bretagne Sud.

Renforcer les liens avec nos partenaires à l'échelle des bassins de mobilités et d'emplois

Fin 2023, Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan Communauté se sont engagés avec la Région Bretagne à travers un Pacte de cohérence régional et territorial. Ce nouvel outil vise à mieux coordonner la coopération à l'échelle d'un bassin de vie autour de grands thèmes prioritaires. Stratégie économique, solidarité territoriale – centralités (foncier, logement), stratégie énergétique et climatique, ressources et mobilités sont les quatre thématiques prioritaires et structurantes retenues.

Le pacte de cohérence régional et territorial est un outil créé par la Région Bretagne dans le cadre de

la Breizh Cop. Il doit permettre de définir collectivement, à l'échelle des Schémas de cohérence territoriale (SCOT), des priorités d'action partagées. Pour la Région, l'objectif est de territorialiser les modalités de mise en œuvre des politiques régionales, afin de différencier les soutiens financiers selon les fragilités des territoires. Chaque pacte constitue une feuille de route pour agir sur des enjeux locaux de logement, d'économie, de transport, d'énergie, de déchets ou encore de préservation des ressources naturelles. Le Pacte de cohérence régional et territorial de Lorient Agglomération et de ses deux intercommunalités voisines sera animé et évalué par Audélor. Pour chacun des 4 thèmes prioritaires, le pacte décline un diagnostic, des enjeux et les engagements des EPCI et de la Région Bretagne. S'il n'est pas doté de financements, le Pacte servira néanmoins de référentiel dans la relation entre les collectivités et la Région. Des conventions thématiques viendront compléter ces engagements.

Développer nos coopérations et réseaux aux échelles nationale et internationale

Lorient Agglomération souhaite faire émerger un modèle de territoire attractif. Cette ambition nécessite un programme d'investissement ambitieux autour de projets à forts potentiels (filrière hydrogène et décarbonation des mobilités notamment) qui valorisent le territoire communautaire. Ce niveau d'engagement financier nécessite de mobiliser des partenaires (publics et privés) dans une logique de recherche de cofinancement par l'Union européenne. Lorient Agglomération est engagée dans plusieurs consortiums en qualité de partenaire direct ou partenaire associé. Cette stratégie offre une capacité à couvrir une géographie plus large au service d'un projet global tout en assurant une visibilité fine des dynamiques des territoires concernés par les différents partenaires mobilisés. Les partenariats de coopération décentralisée se sont poursuivis en 2023 avec plusieurs projets en cours en matière d'eau et d'assainissement (Sénégal - Kataba et Darou - et à Madagascar) en lien avec les ONG présentes sur le territoire et l'Agence de l'Eau. Dans une démarche de coopération internationale à l'échelle de l'agglomération, une délégation sénégalaise de la région de Thiès est venue découvrir les savoir-faire du territoire autour des compétences développées par Lorient Agglomération (mobilités, gestion et valorisation des déchets, développement économique : maritimité, agriculture et alimentation). L'objectif commun recherché est de poser les bases d'un partenariat durable entre les deux territoires.

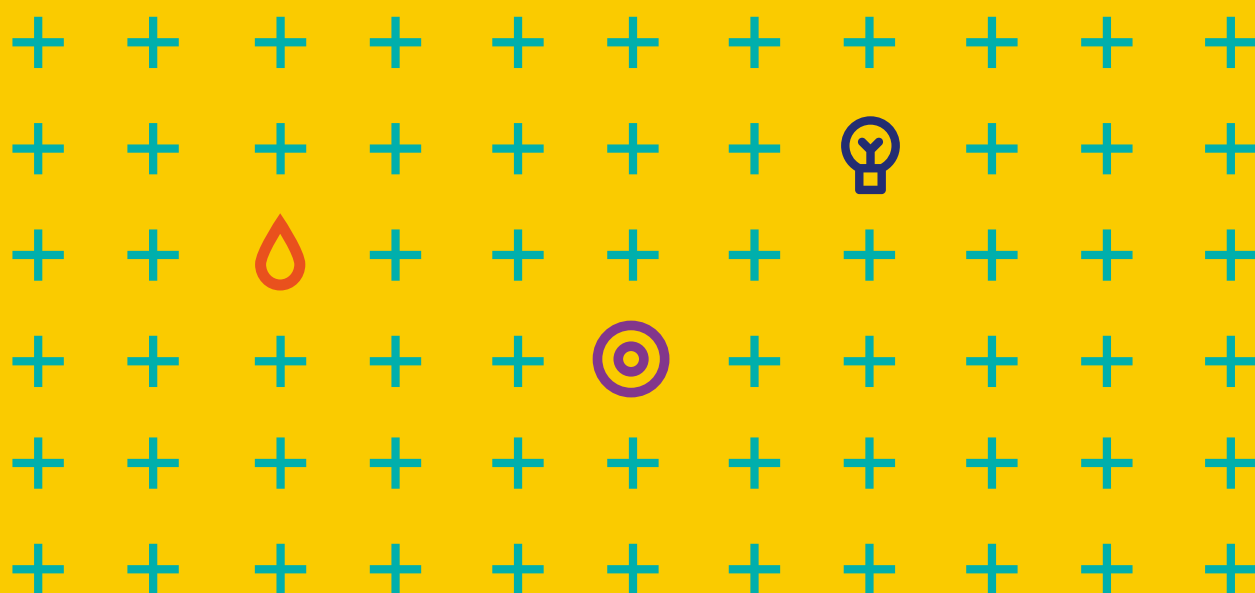


© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



© Lorient Agglomération





MOBILISER LES RESSOURCES AUX SERVICES DES POLITIQUES PUBLIQUES

DES RESSOURCES HUMAINES QUI IRRIGUENT LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

Talentsoft, nouvel outil RH au service des agents

En 2023, le logiciel Talentsoft a été déployé à l'ensemble des agents de l'établissement. Déjà utilisé depuis plusieurs années pour la partie recrutement, un nouveau module de cette solution a permis à environ 130 agents de 6 directions différentes d'utiliser Talentsoft pour l'entretien annuel d'évaluation professionnelle. Cela permettra notamment d'assurer une meilleure traçabilité des entretiens et d'améliorer le temps de restitution des évaluations. De plus, le logiciel dispose de nombreuses fonctionnalités et permet à l'agent de consulter l'organigramme de l'établissement, de poser sa candidature pour une mobilité interne ou encore de consulter le catalogue de formation afin d'émettre ses souhaits et ses besoins en formation.

120 managers réunis au séminaire de la charte managériale au Haras de Hennebont

L'année 2023 a été marquée par la construction collective de la charte managériale. Après avoir défini et travaillé les valeurs de la charte managériale en atelier au printemps, en partenariat avec le CNFPT, le séminaire dédié à la construction de la boîte à outils s'est tenu le 13 novembre 2023. Près de 120 managers de l'ensemble de l'établissement ont participé à la conférence-action de Benoît Fédry consacrée à l'intelligence émotionnelle dans le management et la cohésion d'équipe grâce au cheval. Des ateliers se sont déroulés sur l'ensemble de la



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

journée, animés par des managers de Lorient Agglomération ou des intervenants du CNFPT. Echanges, production d'idées et d'outils, débat ont rythmé la journée. Le questionnaire diffusé à l'occasion de la journée a montré plus de 92 % de satisfaction de la part des participants.

Plus de 140 agents bénéficient du forfait mobilités durables

Le « forfait mobilités durables » a pour objectif d'encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transport durables que sont le vélo et l'autopartage pour la réalisation des trajets domicile-travail. Il consiste en une prise en charge de l'employeur, en tout ou partie, des frais engagés par ses agents se déplaçant entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail à vélo, en covoiturage ou en utilisant des services de mobilité partagée. Lorient Agglomération s'est engagé depuis plusieurs années dans le renforcement de l'incitation à l'utilisation du vélo pour les déplacements domicile-travail. Par délibération en date du 28 mars 2023, l'établissement a élargi le « forfait mobilités durables » à d'autres modes de déplacement et a permis son cumul avec le remboursement d'un abonnement aux transports en commun. Le montant du forfait a été revalorisé et est attribué par tranche selon le nombre de jours d'utilisation d'un mode de déplacement éligible.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Prévention des risques professionnels : des règles communes et un réseau d'acteurs de proximité

En 2023, Lorient Agglomération a élaboré son règlement intérieur en matière d'hygiène et de sécurité. Ce document, élaboré dans une démarche participative, encadre les conditions de travail au sein de l'Etablissement, définit les droits et les devoirs de chaque agent en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité. Il représente un élément déterminant dans l'instauration d'une politique de prévention des risques professionnels, favorisant l'adoption d'une culture commune axée sur la santé, la sécurité, la prévention et l'amélioration des conditions de travail. Parallèlement à cette initiative, la structuration d'un réseau d'assistants de prévention a été engagée, avec pour objectif de couvrir tous les sites d'embauche de Lorient Agglomération. Composé d'agents de terrain spécifiquement formés à la prévention des risques professionnels, ce réseau vise à favoriser une meilleure sensibilisation et une meilleure intégration collective des enjeux liés à ces domaines au sein de l'établissement.

Lorient Agglomération, lauréat de l'appel à projet des chantiers d'insertion lancé par le Département.

Au cours de l'année 2023, Lorient Agglomération a répondu à l'appel à projet sur l'accompagnement des salariés en insertion dans les ateliers et chantiers d'insertion lancé par le Département dans le cadre du

plan départemental de l'insertion. Au quotidien, 8 salariés en contrat d'insertion sur 6 mois rejoignent le service Patrimoine Naturel de l'Agglomération avec l'objectif d'un retour en emploi. Durant leur passage dans le chantier, ils renforcent leurs compétences techniques mais aussi leur capacité à travailler en équipe en milieu professionnel. Pour ce faire, deux encadrants techniques sont à leur côté, ainsi qu'une conseillère socio-professionnelle qui les accompagne pour concrétiser leur projet de retour à l'emploi.

Une acculturation des services à la sobriété dans les politiques publiques a été développée à travers des affiches, des temps de formation, des ateliers thématiques, des visites de sites.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Le patrimoine bâti de Lorient Agglomération réparti sur les 25 communes du territoire est très diversifié et correspond aux multiples activités et politiques publiques développées.

Au total, l'enjeu représente 377 bâtiments, pour une surface de plus de 280 000 m² dont Lorient Agglomération assure la maintenance et l'entretien, optimise l'exploitation et poursuit la mise en œuvre de la politique d'accessibilité.

Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE)

Dans ce contexte, l'année 2023 a permis de mener à bien le Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) de l'Agglomération. Le SDIE est un outil dédié à la gestion dynamique du patrimoine des collectivités permettant de définir les orientations de la politique patrimoniale. Après une phase de recensement et de diagnostic, il a permis de disposer d'une connaissance globale et fiable des actifs immobiliers de l'établissement pour mettre en lumière les points forts et faibles, identifier les pistes d'actions envisageables et éclairer l'élaboration de scénarios d'action. Dans un contexte de contraction budgétaire, une gestion patrimoniale rationalisée et adaptée peut représenter



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

un gisement précieux d'économies, sans impact sur la qualité du service rendu. Le SDIE est ainsi l'occasion d'adopter une stratégie structurante avec une vision à long terme, et des réalisations à court et moyen terme. Il aboutit à une véritable démarche de développement territorial durable qui permet de mettre en adéquation le patrimoine avec les besoins actuels et les projets de la collectivité, en fixant une trajectoire immobilière, notamment budgétaire, solide. L'étude



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

du SDIE a porté sur 247 bâtiments (pour un total de 377) représentant une surface totale de 272 000 m².

Suivi maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de certaines opérations

Le suivi de certaines opérations mises en œuvre par Lorient Agglomération est pris en charge en interne. En 2023, les études et les appels d'offres de travaux ont été menés à bien pour les opérations de réhabilitation thermique de l'espace CREA (1,9 M€ HT) et du restaurant du golf à Plœmeur (530 000 € HT), la construction d'une halle équestre au Haras d'Hennebont (5,3 M€ HT) et celle du bâtiment course au large à Lorient La Base (7 M€ HT). L'extension du centre de secours de Bubry (130 000 € HT) ainsi que le réaménagement du Moulin des Princes à Pont Scorff (320 000 € HT) ont été livrés et de nombreuses opérations de travaux se sont poursuivies comme la restructuration des ateliers d'entretien des bus et leur mise aux normes pour les nouvelles énergies des mobilités (gaz et hydrogène), le pôle déchets de Groix ou l'usine de traitement biologique des déchets à Caudan.

Aménagement des bureaux de la Maison de l'Agglomération

Suite à la réorganisation des services, plusieurs aménagements de bureaux ont été nécessaires, deux lieux de réunion ont été créés et ce sont plus de 120 agents qui ont déménagé sur les 300 postes du site. Pour une meilleure prise en compte de la sûreté du site du Péristyle, un diagnostic a été effectué en lien avec les services de l'État et un groupe de travail interne a réfléchi en parallèle aux mesures permettant d'améliorer la protection des personnes et des biens : les premières actions ont pu être mises en œuvre fin 2023 (comme l'installation de boutons d'alerte et l'extension de la vidéoprotection aux postes d'accueil) et se poursuivront en 2024.



© Lorient Agglomération

Gestion du parc des véhicules de service

La flotte de Lorient Agglomération comprend 253 véhicules pour ses usages internes (174 véhicules légers dont 95 utilitaires, 44 poids lourds) et 35 véhicules mis à disposition de certains délégués (hors bus). Pour 2023, l'objectif de tendre vers un verdissement optimum du parc s'est concrétisé. Sur les 36 véhicules renouvelés, 61 % répondent au critère de motorisation « verte » : 17 sont 100 % électriques, 5 sont hybrides rechargeables auxquels s'ajoutent 1 fourgon et 2 poids lourds au GNV. En parallèle, 13 nouvelles bornes électriques ont été installées à la Maison de l'Agglomération et 6 autres sur 3 sites d'embauche. Par ailleurs, 18 vélos et 1 scooter électrique sont mis à disposition des agents de Lorient Agglomération.



© Lorient Agglomération

AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES

Couverture assurantielle de Lorient Agglomération

L'année 2023 a notamment été marquée par la tempête Ciaran qui a touché, dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, 65 sites ou installations de Lorient Agglomération. On peut noter une augmentation du nombre de dossiers de demande de protection fonctionnelle suite à des menaces ou agression d'agents dans le cadre de leurs fonctions. Un travail important a été mené avec l'ensemble des directions afin de déterminer les garanties à souscrire dans le cadre du renouvellement des marchés d'assurance de l'agglomération au 1^{er} janvier 2025.

Gestion des archives et documentation

Le service a enregistré 28 versements pour un total de 38,30 mètres linéaires. Au 31 décembre 2023, 1235,84 mètres linéaires d'archives communautaires et privées sont conservés à la Maison de l'agglomération. 132 demandes de communication de documents ou de recherches documentaires ont été traitées. Le service a été mobilisé dans le cadre de la préparation de l'exposition réalisée à l'occasion du 50^e anniversaire de l'intercommunalité. Le travail engagé pour la mise en place



© Lorient Agglomération

Le Schéma de Promotion des Achats Responsables (SPAR) constitue le document structurant de la politique achat de Lorient Agglomération. Il fixe les grandes orientations en matière d'achat durable et responsable de l'établissement. À travers ce schéma, la commande publique favorise l'inclusion, accompagne la transition écologique du territoire tout en contribuant à la dynamique de l'économie locale. Le SPAR sera décliné dans une feuille de route annuelle.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

d'un système d'archivage électronique en interne avec le déploiement éventuel d'une gestion électronique de documents se poursuit. En matière de documentation, le service réalise une veille hebdomadaire sur l'Intranet et propose un bulletin documentaire en lien avec les politiques publiques de l'Agglomération. En 2023, le service a réalisé 52 bulletins documentaires proposant un total de 2 375 articles mis à disposition des agents. Un panorama de presse quotidien est réalisé : en 2023, 3 728 articles ont été diffusés. Enfin, le service gère une bibliothèque d'ouvrage mise à disposition des services communautaires ou directement transmis aux agents demandeurs.

Conseils juridiques

L'Agglomération poursuit le travail important engagé sur la déontologie avec la réalisation d'une cartographie des risques d'atteinte à la probité. La DAJA est mobilisée sur les questions liées à l'organisation portuaise à l'issue des concessions départementale et régionale. Enfin, le service a accompagné la réflexion sur la mise en œuvre d'une procédure en cas d'agression des agents communautaires.

L'accompagnement juridique a également consisté à assister les directions opérationnelles à l'occasion du renouvellement de 5 contrats de délégation de service public (réseau de transports publics, espaces muséographiques, espaces événementiels, activités nautiques et hébergements, patinoire).

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE TERRITORIAL

Valorisation des données d'accessibilité au travers d'applications web et mobile

Lorient Agglomération est territoire pilote dans le cadre du projet Ubiaccess inno expérimentation : cet appel à projet Régional remporté par la société Someware consiste à pouvoir lier les données d'accessibilité dans les calculateurs d'itinéraires des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) à l'échelle de la Région Bretagne.

Finalisation du Standard topographique Régional

Ce standard a été élaboré par le service topographique de Lorient Agglomération sur la base des travaux de Rennes Métropole. Les partenaires (Brest Métropole, Lannion Trégor Communauté, Morbihan énergies, Quimperlé communauté, Redon attractivité, Région Bretagne, Syndicat d'énergie des Côtes d'Armor) ont participé à sa mise à jour et sa relecture. Ce standard correspond à un fond de plan de haute précision destiné à servir de support topographique échangeable et mutualisable pour satisfaire à la législation en vigueur.

L'objectif est de standardiser l'acquisition de données topographiques pour disposer d'un référentiel à très grande échelle pour la gestion du domaine public ; faciliter l'actualisation lors de projets d'aménagement ; faciliter les échanges avec les différents partenaires aux échelons supra-communaux (collectivités, syndicats d'énergie, gestionnaire de réseaux, géomètres, bureaux d'études, etc.) en produisant un fonds de plan corps de rue simplifié à partir des données topographiques ; partager les outils et les ressources facilitant l'intégration, le contrôle et le traitement des données numérisées (cahier des charges, logiciels libres, etc.) ; faciliter la réponse aux obligations de la réforme anti-endommagement (DT/DICT) en application en 2026 ; vérifier les plans de récolements après travaux ; mieux garantir la qualité, le contrôle et la maîtrise de vos données topographiques.

Mise en ligne du Géoportail de Lorient Agglomération

Ce géoportail permet de valoriser les applications et descriptions des usages des données disponibles du territoire et des grands acteurs institutionnels : <https://geocatalogue.lorient-agglo.bzh/>



BUDGET 2023

BUDGET PRINCIPAL



Ressources principales

- **Dotations de l'État**
- **Impôts locaux**
(taxe d'habitation, taxes foncières, contribution économique territoriale, taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
- **Recettes de services rendus à l'usager**

UN BUDGET EN 5 AXES du

■ **Vivre ensemble**



■ **Rayonner**

■ **Transformer**

■ **Équilibrer**

■ **Coopérer**



Un budget à l'équilibre

sur les sections de fonctionnement et d'investissement



Fonctionnement: **142,94 M€**

Investissement: **79,24 M€**

TOTAL: 222,18 M€

Le budget 2023 est marqué par la forte hausse des dépenses réelles de fonctionnement principalement due à l'augmentation des charges à caractère général (énergie en particulier), ainsi que la masse salariale avec le relèvement du point d'indice de rémunération des agents publics sur une année pleine.

Malgré ce contexte inflationniste, les subventions aux principaux partenaires de Lorient Agglomération sont restées stables.

2023

projet de territoire

1 présentation

+ visible

+ transparente



Le maintien
d'un investissement
fort pour les acteurs
économiques



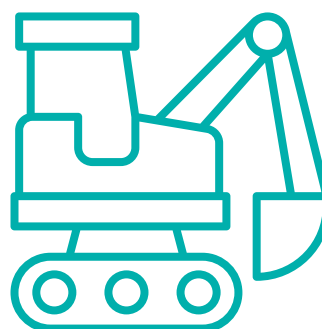
BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
 TRANSPORTS URBAINS	49,02 M€	23,93 M€
 EAU POTABLE	27,06 M€	14,15 M€
 ASSAINISSEMENT COLLECTIF	20,27 M€	19,09 M€
 PORTS DE PLAISANCE	3,8 M€	7,1 M€
 PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	17,83 M€	16,89 M€
 ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ	1,66 M€	1,76 M€
 ÉNERGIE	1,5 M€	2,2 M€

Un très bon niveau d'investissement

79,25 M€

dont 50 M€ de dépenses
d'équipement (33 M€ sous
maîtrise d'ouvrage directe
et 17 M€ de subventions)



CONTACTS

Lorient Agglomération

Maison de l'Agglomération

Esplanade du Péristyle
CS 20 001
56314 Lorient Cedex
Tél. 02 90 74 71 00
Numéro vert : 0 800 100 601 (tapez 1 pour le service déchets, 2 pour l'eau et l'assainissement et 3 pour l'habitat)
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (accueil et standard)
www.lorient-agglo.bzh

Espace Info Habitat

Services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, ADIL et ALOEN

Esplanade du Péristyle
6 rue de l'Aiglon
56100 Lorient
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

PARTENAIRES

Audelor

Agence d'urbanisme, de développement économique et Technopole du Pays de Lorient

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient Cedex
Tél. 02 97 12 06 40
Numéro vert développement économique : 0 805 05 00 26
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30
www.audelor.com

SEM Lorient Keroman

Exploitation du port de pêche Lorient Keroman

CS 50382
56327 Lorient Cedex
Tél. 02 97 83 60 60
www.keroman.fr

SEM XSEA

Aide à l'implantation et au développement des entreprises sur le Pays de Lorient

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
Tél. 02 97 12 06 80
www.xsea.fr

Mission locale réseaux pour l'emploi du Pays de Lorient

Gare de Lorient

9bis Place François Mitterrand
56100 Lorient
Tél. 02 97 21 42 05
Horaires d'ouverture : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les mardis de 13h30 à 17h30 (fermé le matin)
www.mllorient.org

Lorient Bretagne Sud Tourisme

Siège de l'Office de tourisme du Pays de Lorient

Quai de Rohan
56100 Lorient
Tél. 02 97 84 77 84
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
www.lorientbretagnesudtourisme.fr

DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

IziLo

RATP Dev

Gare d'Échanges
Cours de Chazelles
56100 LORIENT
Tél. 02 97 21 28 29
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
www.ctrl.fr

Sellor

SEM des ports de plaisance et équipements publics de loisirs du Pays de Lorient

Villa Margaret
BP 60
56260 LARMOR PLAGE
Tél. 02 97 65 43 21
www.sellor.com

Blue Green

Gestionnaire des golfs de Val Quéven et Plœmeur Océan

À Quéven : 5 Kerruisseau
56530 - Queven / 02 97 05 17 96
À Plœmeur : Saint Jude Kerham
56270 - Plœmeur / 02 97 32 81 82
<https://bluegreen.fr/Plœmeur/>
<https://bluegreen.fr/val-queven/>

UCPA

Gestionnaire de la patinoire du Scorff à Lanester

262 rue Jean-Marie Djibaou
56600 Lanester
Tél. 02 97 81 07 83
www.patinoire-scorff.fr

Segepex

SEM de gestion du Parc des Expositions du Pays de Lorient

286 rue Rouget de Lisle
56600 Lanester
Tél. 02 97 76 88 99
www.expo-congres.com

MAPL

Musiques d'aujourd'hui au Pays de Lorient

Lorient La Base
Hydrophone (Face A)
11 rue Honoré d'Estiennes d'Orves
56100 Lorient
Tél. 02 97 86 18 10
www.hydrophone.fr

COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION LORIENT AGGLOMÉRATION

Directeur de la publication : Fabrice LOHER (Président)

Coordination : Direction de la communication

Conception graphique / maquette : dynamo+

Lorient Agglomération

Esplanade du Péristyle

CS 20 001

56314 LORIENT CEDEX

Tél. 02 90 74 71 00

Site internet : www.lorient-agglo.bzh

Courriel : contact@agglo-lorient.fr

Édition : juin 2024

Imprimé sur du papier PEFC (sigle anglais pour Programme de reconnaissance des certifications forestières), fabriqué à base de bois provenant de forêts gérées durablement.



Maison de l'Agglomération

Esplanade du Péristyle
CS 20 001

56314 Lorient Cedex
Tél. 02 90 74 71 00

www.lorient-agglo.bzh

